LA LIBERTÉ

Volume 81 n° 9 Saint-Boniface, du 27 mai au 2 juin 1994 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 60¢ + *taxes*

Étude sur l'économie dans les municipalités bilingues

Développez le tertiaire!

Si Frank McKenna est capable d'attirer des entreprises au Nouveau-Brunswick à cause d'une main-d'oeuvre bilingue, Gary Filmon pourrait faire de même au Manitoba. C'est ce qui ressort d'une recherche des conseillers en management Deloitte et Touche de Winnipeg pour le compte de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM).

«Pendant que le Nouveau-Brunswick considère ses francophones comme un atout, nous autres au Manitoba, on passe pour des "damned frogs"!», lance le directeur général de l'AMBM, Raymond Poirier.

«Et pendant que notre comité culturel cherche à décrocher un octroi de 1 500 $, la chambre de commerce du village (anglophone) d'à côté est à la recherche de 1,5 million $!»

Ces deux réflexions reflètent les deux principaux axes de l'étude rendue publique le 26 mai: le bilinguisme paie-t-il, et que font de différent les villages qui se développent?

Une équipe de chercheurs de Deloitte et Touche s'est rendue au Nouveau-Brunswick pour sonder 15 entreprises ayant choisi de s'établir dans cette province. Ils ont d'abord découvert que le bilinguisme de la main-d'oeuvre était, entre autres, un facteur de localisation essentiel pour la moitié de ces entreprises.


Archives La Liberté

Raymond Poirier: pour que le bilinguisme rapporte.

On a aussi découvert que ces sept entreprises (1) oeuvrent toutes dans le secteur tertiaire de l'économie, c'est-à-dire les communications, les services, la finance, les ventes au détail et la distribution. Les autres opèrent dans les secteurs primaires (agriculture, mines) et secondaires (manufacturier, construction) et n'ont pas besoin de travailleurs bilingues.

«C'est une découverte importante, estime Raymond Poirier, ça identifie le secteur où on est utile. En d'autres mots, il ne faut pas cibler le primaire et le secondaire comme développement possible dans les communautés bilingues.

«Ça veut aussi dire que Gary Filmon ne peut pas continuer à parler du Manitoba comme le centre potentiel de l'autoroute électronique sans dire dans le même souffle qu'on a une main-d'oeuvre et des outils de formation bilingues.»

Il rappelle que la Banque Royale vient de choisir Moncton plutôt que Winnipeg comme site d'un centre de service à la clientèle, tout simplement parce qu'elle a pu y trouver 500 personnes bilingues du jour au lendemain.

«Peut-on en faire autant à Winnipeg?», demande Raymond Poirier. L'étude recommande que les huit municipalités bilingues définissent une stratégie de lobbying auprès des gouvernements et qu'elle rencontre les représentants du Manitoba et de Winnipeg.

L'étude met aussi de l'avant les jalons d'une nouvelle vision de développement économique axée non pas sur l'entrepreneurship individuel mais sur le développement global des huit municiplalités bilingues (voir page 7).

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Il s'agit de Federal Express, Livingston Pharmaceuticals, Camco, CP Express, Business to Business, et Unitel Télécommunications.

Citation de la semaine

«Six mois pour mettre un enfant au monde et lui apprendre à marcher, c'est court.»

La conseillère régionale, Murielle Gagné-Ouellette, à propos des premiers pas de la Division scolaire franco-manitobaine. **Page 3.**

De la Bosnie...


photo: Jean-Pierre Dubé

... à La Broquerie!

Après six mois en Bosnie, le casque bleu Réal Tétrault est de retour. Page 15.

La solution rentable

La Caisse populaire d'Île-des-Chênes pourrait devenir une succursale de la Caisse de Saint-Boniface dès juillet, si les membres acceptent le projet. **Page 8.**

Enfin restaurée!

La Chapelle Notre-Dame-du-Bon-Secours de Saint-Norbert est restaurée, et un spectacle le 31 mai célébrera l'événement. **Page 9.**

SOMMAIRE

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire
publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée





Directeur: Jean-François LACERTE
Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Danielle PARENT
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel:
Manitoba: 25 $ (+ TPS de 1,75 $ et taxe provinciale de 1,75 $)
Ailleurs au Canada: 30 $ (+ TPS de 2,10$)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Association de la presse francophone
Journal de l'année
1992-93



Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 234-6735



Fondation
Donatien Frémont

Prix Alexandre-Taché du CUSB

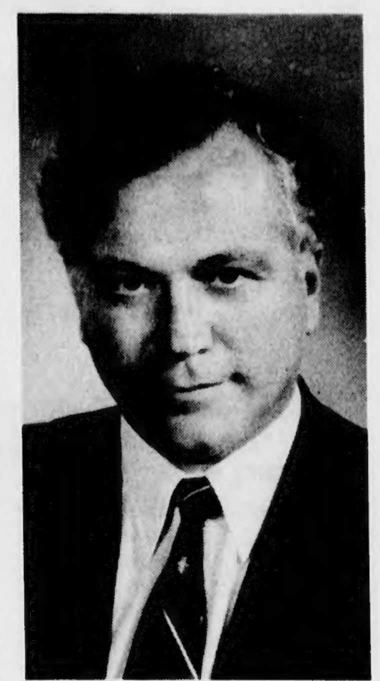
Augustine Abraham et Michel Gervais honorés

Plusieurs étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface obtiendront leur diplôme lors de la collation des grades le 7 juin à 20 h, à la Cathédrale de Saint-Boniface.

Le CUSB profitera de cette cérémonie pour attribuer au recteur de l'Université Laval, Michel Gervais, le grade honorifique de Docteur en droit.

Détenteur d'un doctorat en philosophie, Michel Gervais a acquis une gamme d'expériences dans l'enseignement et la recherche universitaires, ainsi que dans la gestion. Il est actuellement président de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française.


Augustine Abraham.


Michel Gervais.

Quant au Prix Alexandre-Taché, il sera décerné à Augustine Abraham pour sa contribution au rayonnement du patrimoine métis au Manitoba et pour son engagement communautaire.

Ancienne présidente de l'Union nationale métisse de Saint-Joseph, Augustine Abraham a récemment participé au spectacle Le Voyageur, dans lequel elle interprétait le rôle d'une sage-femme indienne.

S. L.

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

Francophonie du monde

«Nettoyage linguistique»

Ottawa - Deux Franco-Ontariens ont déposé une plainte devant le Comité des droits de l'homme des Nations unies. Roland Desroches et Marc Labelle qualifie de nettoyage linguistique la politique du gouvernement ontarien vis-à-vis la minorité franco-ontarienne. Par exemple, soulignent-ils, seulement 25 % des écoles françaises de l'Ontario sont administrées par des conseils scolaires francophones. Pour expliquer leur geste, les deux plaignants disent qu'il n'existe plus aucun autre recours au pays. «On ne respecte pas la Cour suprême du pays. Où pourrions-nous aller, ailleurs qu'aux Nations unies?»(APF)

Acadie, Inc.

Montréal - Depuis une quinzaine d'années, des centaines d'associations francophones ont pris racine au Nouveau-Brunswick. La vigueur du réseau associatif en Acadie a fait l'objet d'une conférence de Greg Allain, sociologue de l'Université de Moncton, au cours du 62e congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences. Les associations francophones ont stimulé la prise en charge de la communauté minoritaire, estime le chercheur. Pourtant, «le défi de la survie reste, surtout en cette période de coupures des subventions gouvernementales. Les associations devront vraiment tout mettre en oeuvre pour assurer leur autofinancement.» (APF)

Simple comme bonjour!

Montréal - Paul Roux, bédéiste franco-ontarien, vient de publier un manuel de vulgarisation sur l'art de faire des bandes dessinées. «À 12-13 ans, quand je m'amusais à faire de la bande dessinée, je ne trouvais pas de livre pour m'améliorer.» L'ouvrage a fait un malheur au Salon du livre de l'Outaouais et a remporté le Prix spécial du jury au Festival de la bande dessinée francophone. Le jeune bédéiste compte déjà plusieurs albums de bandes dessinées à son actif. (APF)

Un Franco prometteur

Ottawa - Le festival des francophones du monde, le Franco, vient d'annoncer une programmation à faire rêver. Le spectacle d'ouverture le 21 juin réunira sur une même scène Laurence Jalbert, Louise Forestier, Geneviève Paris, Mario Chénart, Sylvie Tremblay, Paul Demers et Daniel Lavoie. Une autre voix de l'Ouest sera également en vedette: la fransaskoise Carmen Campagne rejoindra Daniel Bélanger le 26 juin au cours d'une soirée consacrée aux chants classiques et populaires. (APF)

ACTUEL

Un directeur exécutif temporaire à la DSFM

Les conseillers veulent être tenus au courant

«Six mois pour mettre un enfant au monde et lui apprendre à marcher, c'est court!» Conseillère régionale à la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), Murielle Gagné-Ouellette a vécu comme plusieurs collègues certaines frustrations depuis la création de la division scolaire.

C'était pour permettre aux 32 représentants de faire le point sur le rôle des conseillers régionaux et sur celui des commissaires qu'un comité présidé par Maurice Auger avait organisé une réunion, le samedi 14 mai.

Les 28 conseillers présents ont fait part de leurs questions et de leurs frustrations. «Cette rencontre aurait dû avoir lieu bien avant, souligne Murielle Gagné-Ouellette. Nous avions besoin d'orientation.»

Qualifiée de succès par les participants, la rencontre a donné lieu à l'embauche de Normand Dupasquier au poste de directeur exécutif. Secrétaire général au Collège universitaire de Saint-Boniface, Normand Dupasquier est en prêt de service du 24 mai au 24 juillet. «Je m'occuperai de coordination et des communications entre les commissaires et les conseillers régionaux, et j'appuierai le directeur général dans ses fonctions», explique ce dernier.

«Il y avait des tensions dans l'air avant la réunion du 14 mai, admet le conseiller Maurice Auger. Mais depuis, je suis plus optimiste!» Ces tensions étaient dues au manque de communication entre commissaires et conseillers régionaux, et à la difficile coordination des activités.

Mais il y avait aussi confusion quant aux rôles des commissaires, qui doivent porter le chapeau de conseiller dans les rencontres régionales. Quand représentent-ils leur région, quand représentent-ils l'ensemble de la province?

«On est partis dans toutes les directions en créant la DSFM, poursuit Maurice Auger. Les conseillers régionaux se questionnaient sur leur rôle dans tout ça. La loi définit des responsabilités au niveau des conseils régionaux comme de la commission scolaire, et les deux doivent établir des consultations. La loi semble dire que la structure doit être participatoire.»

Pour Murielle Gagné-Ouellette, qui préside le conseil régional urbain, le plus difficile reste le manque de communication: «On apprend ce qui se passe pas les médias! Et parfois, à cause des échéanciers trop courts, il faut adopter des documents et des politiques sans consultation. Par exemple, le document sur les comités de parents a dû être adopté sans qu'on ait la chance de le présenter au niveau des comités de parents.»



Archives La Liberté

Maurice Auger (le deuxième de la gauche): avec tous les comités, «si tu n'es pas branché, ce n'est pas facile d'être au courant.»

Le président de la DSFM, Louis Tétrault, disait au lendemain de la réunion: «La journée nous a permis de constater que si nous avons pu travailler de façon traditionnelle, sans beaucoup consulter, ce n'est pas ce qu'on visait. Mais la réalité des échéanciers ne nous a pas permis d'établir des consultations. Parfois, les conseillers nous disent: arrêtez! Mais après minuit, la date change...»

Diane Bazin, conseillère dans la région de l'Ouest, estime que la réunion du 14 a été un succès: «Ça nous a permis de constater que nous avons tous les mêmes soucis, les mêmes préoccupations et les mêmes objectifs. Les choses vont s'arranger.»

Même son de cloche chez Gilles Avanthay, de la région de l'Est. «À Saint-Georges, nous sommes tous pas mal nouveaux dans les affaires scolaires et nous avons beaucoup de travail! La rencontre a permis de créer un esprit d'équipe. Nous, on est un peu isolés.»

Sylviane LANTHIER

La DSFM à Saint-Pierre-Jolys

Des rencontres en français et en anglais?

Une délégation de trois parents de Saint-Pierre-Jolys a rencontré les commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine lors de leur rencontre du 18 mai dernier, tenue à Saint-Pierre.

Les parents ont demandé que la DSFM organise deux rencontres d'information, une en français et l'autre en anglais, «afin que toutes les familles touchées par les changements reçoivent l'information et les réponses à leurs nombreuses questions», ont expliqué les parents.

Le comité de programmation de la DSFM aura pour mandat d'organiser ces réunions. «Nous pouvons y aller et leur expliquer que la DSFM existe pour les gens qui ont le français comme langue première et qui veulent que les enfants étudient et vivent en français. Il faut expliquer la différence entre une école française et une école d'immersion», estime le président Louis Tétrault.

Par ailleurs, les commissaires ont adopté une politique de critères d'admission concernant les non-ayants droits. Il est prévu par la loi que la DSFM peut accepter des non-ayants droit dans des cas d'exception.

La politique précise quels seront les devoirs et les engagements des parents de non-ayants droit qui veulent inscrire leur enfant à la DSFM.

Sylviane LANTHIER

ÉDITORIAL

Le corporatisme inhumain

Les syndicats ont pour but de défendre les droits des travailleurs et travailleuses. La sécurité d'emploi en est un: il s'agit d'un droit sacro-saint que la classe ouvrière a gagné au prix de luttes parfois très dures. À ce chapitre, c'est un acquis fondamental qu'il est nécessaire de préserver.

Toutefois, celles et ceux qui jouissent de ces protections institutionnelles ont parfois tendance à pousser leurs droits à la limite, sans se soucier des conséquences sociales de leur pensée militante.

C'est là cas des syndicats d'employé.e.s du Centre hospitalier Taché (CHT) qui contestent la politique linguistique de l'institution.

Rappelons les faits: les politiques de restrictions budgétaires dans le monde de la santé ont, sur le personnel, un effet de domino, communément appelé le «bumping». Ainsi, lorsque des coupures touchent l'emploi, les plus anciens délogent les moins anciens.

Le CHT n'échappe pas à cette logique terrible. Dans ce cas, toutefois, la politique de bilinguisation complique ce «tremblement de terre» qui, ailleurs, se fait tout naturellement.

Pour les dirigeants des syndicats, le CHT est un hôpital comme les autres. Donc, les besoins des malades passent après les acquis syndicaux.

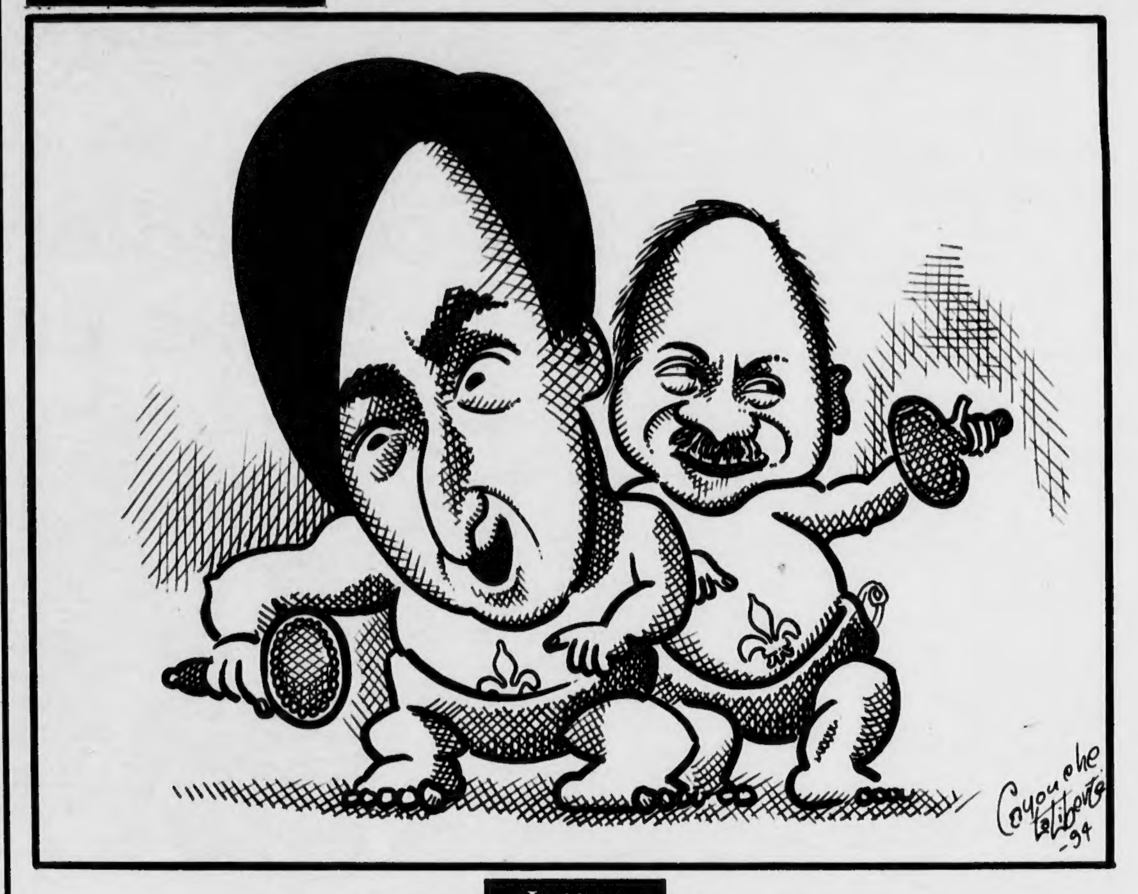
Ce n'est surtout pas une politique linguistique qui, théoriquement, peut arrêter cet effet de domino. Mais un peu de souplesse de la partie syndicale (puisqu'il s'agit d'un phénomène somme toute assez limité) serait une initiative toute à leur honneur. Car en fin de compte, un emploi syndiqué bilingue est un emploi syndiqué tout court.

Il est déjà difficile de recevoir des soins en français à Saint-Boniface. Faudra-t-il aussi accepter que le personnel de soutien devienne lui aussi unilingue anglophone parce que les instances syndicales refusent de reconnaître la politique linguistique?

À ce prix, il faudra appuyer la direction du CHT qui devra possiblement faire appel à la notion de «service essentiel», avec les tracas et délais juridiques que cela comporte.

Jean-François LACERTE

CAYOUCHE



Lettres

Une ovation debout

M. le rédacteur,

Le samedi 30 avril, plusieurs personnes de la Villa Youville se sont rendues au théâtre Walker à Winnipeg pour assister au Festival de la chanson française. C'était merveilleux d'entendre toutes ces belles voix si bien harmonisées ensemble.

Car il y avait la chorale Partage de bonheur, des chorales paroissiales, les Intrépides et les Petits Intrépides. Le directeur Marcien Ferland est fameux pour conduire ce genre de concert!

Ils ont été merveilleux dans tout le concert. Dans la dernière partie, il y avait des vieux chants que la foule connaissait. On était encouragés à chanter le refrain.

Pour la chanson finale «Voulez-vous danser, grand-mère», un couple qui va célébrer ses noces de diamant est venu valser au son de la belle musique.

La foule s'est levée; c'était une ovation debout, encore, encore. M. Ferland et la chorale ont eu la gentillesse de répéter deux morceaux dont «Voulez-vous danser, grand-mère». Encore une fois, merci à tous: vous avez gagné vos épaulettes.

Florentine Bériault
Sainte-Anne-des-Chênes
Le 3 mai 1994

Chasse à la sorcière?

M. le directeur,

L'article «L'abbé Larochelle a quitté Île-des-Chênes» est troublant. L'outrance et l'indignation qu'on semble vouloir susciter devant ledit départ d'un curé avec ladite «ménagère» sonnent faux. Surtout lorsque les propos en question proviennent de certains journalistes de la presse écrite ou électronique qui, trop souvent, témoignent qu'ils se foutent comme dans l'an quarante d'à peu près tout ce qui est religieux et/ou catholique romain. S'il n'y a pas là de l'anticléricalisme, ça frise la chasse à la sorcière. La Liberté n'a certes pas besoin de ce genre de journalisme ni de le faire subir à ses lecteurs et ses lectrices.

Daignez accepter, M. le directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

E. St-Hilaire
Saint-Pierre-Jolys (MB)
Le 17 mai 1994

Un jeune amateur d'échecs

Travis Piché aux championnats nationaux

Travis Piché, 9 ans, était assez excité le 19 mai dernier. Il s'apprêtait avec son père à prendre l'avion pour Saint-Jean, Terre-Neuve, où se déroulaient les championnats canadiens d'échecs, d'où il est revenu avec une 4e place.

Champion manitobain de sa catégorie (les élèves de la 3e année), Travis a remporté quelques trophées depuis que son père l'a initié aux échecs à l'âge de 5 ans.

Il fait maintenant partie du Club d'échecs de l'école Saint-Germain, un club qui depuis cinq ans fait l'envie de bien d'autres, puisque sur les 550 élèves de l'école, 200 en sont membres. Le Club n'arriverait pas à fonctionner sans la participation de nombreux parents qui assurent la surveillance.

Les amateurs, qui jouent pendant leur heure de dîner, sont si nombreux qu'ils ne peuvent pratiquer leur activité favorite qu'une fois toutes les deux semaines. Mais Travis, lui, joue tous les jours à la maison! Son ambition: «Je voudrais toujours gagner les championnats nationaux!»

La directrice adjointe, Anne-Marie Melanson, a démarré le Club il y a cinq ans. «J'ai initié un programme d'enrichissement et le Club en était une composante, explique-t-elle. Les élèves de la 1re à la 6e année pouvaient en faire partie.»

Les échecs, explique-t-elle, permettent de valoriser chez les élèves «certaines forces qui ne sont pas vues ou encore pas reconnues en classe. Les élèves apprennent aussi à gagner ou à perdre.» Au Québec, mentionne-t-elle, apprendre les échecs fait même partie du cours de mathématiques!

Le Club de l'école organise parfois des activités spéciales, par exemple, en invitant des élèves d'autres écoles à jouer avec eux, ou encore en accueillant un maître qui démontrera son savoir en affrontant simultanément plusieurs jeunes joueurs.



Travis Piché et son père Gilles. photo: Sylviane Lanthier

En tout cas, depuis qu'il existe et qu'il suscite tant d'enthousiasme chez les élèves comme chez leurs parents, le Club d'échecs est devenu une des marques de commerce de l'école: il a même son logo!

Sylviane LANTHIER

Prix Evangelium

Quatre couples honorés

L'Archevêché de Saint-Boniface remettra le 5 juin le Prix Evangelium à quatre couples de parents, pour célébrer l'Année internationale de la famille.

Les quatre couples sont: Gisèle et Charles Brunet de la paroisse Sainte-Famille, Denise et Donat Lesage de la paroisse de la Cathédrale, Bernice et Ken Marling de la paroisse Mary Mother of the Church, ainsi que Germaine et Albert Roy de la paroisse Saint-Norbert.

Pour l'occasion, une célébration de la Liturgie des Heures aura lieu à la cathédrale de Saint-Boniface à 19 h 30, suivie d'une réception au sous-sol.

Le Prix Evangelium est remis chaque année lors de la fête de saint Boniface, qui fut lui-même un modèle d'évangélisation.

S. L.

Assemblée annuelle de Pluri-elles

De nouveaux locaux en septembre

Plus de 75 personnes ont assisté le 19 mai à l'assemblée annuelle du Centre de femmes francophones Pluri-elles, qui clôturait sa dixième année.

Une année au cours de laquelle Pluri-elles a maintenu ses principales activités, malgré des coupures budgétaires. Les revenus sont passés de 513 000 à 422 000 $, mais la programmation de l'organisme n'en a pas été affectée, soutient la directrice générale, Murielle Gagné-Ouellette.

«Nous avions dû réorganiser le personnel l'année précédente. Nous avons continué nos projets avec moins d'employées.»

Pluri-elles aura de nouveaux locaux à compter du 1er septembre, alors que l'organisme emménagera au 674, rue Langevin. Un déménagement qui réduira du tiers les dépenses de loyer.

Pour l'année qui vient, Pluri-elles mise surtout sur la stabilité et compte offrir ses programmes usuels: alphabétisation, projet Évolution pour les femmes désirant revenir sur le marché du travail, projet santé pour les aînées, counselling, etc.

Le conseil est maintenant composé de Marianne Rivoalen à la présidence, de Louanne Beaucage (vice-présidente), Thérèse Etherington (trésorière), Monique Joyal-Oldenburg (secrétaire), et des conseillères Rolande Châteauneuf, Paulette Lafond, Anne-Marie Magnifico, Monique Hébert, Estelle St-Hilaire et Francine Mayer.

S. L.





Un colloque le 4 juin à Saint-Boniface

Comment actualiser les forces vitales

La fondatrice de l'Institut de formation humaine intégrale de Montréal, docteure Jeannine Guindon, est la conférencière invitée d'un colloque manitobain sur l'actualisation des forces vitales humaines comme approche à la croissance, qui aura lieu à Saint-Boniface, le samedi 4 juin prochain.

L'objectif du colloque est de faire connaître ce type de croissance et de permettre aux personnes l'ayant utilisé de partager leur expérience.

Depuis dix ans, un réseau de personnes ayant suivi la formation de Dre Guindon l'utilisent dans leurs engagements les plus diversifiés au Manitoba.

La rencontre aura lieu de 9 h à 16 h, chez les missionnaires oblates, 601, rue Aulneau. Infos: Doris (253-0801) ou Céline (256-9533).

PROVINCE

C'est le temps de l'Annuaire

Comme à chaque année, mai et juin sont les mois de révision de l'Annuaire des services en français au Manitoba, effectuée par le Centre d'information de la Société franco-manitobaine.

L'annuaire comprend une liste de plus de 2 500 endroits où l'on offre des services en langue française. 6 000 exemplaires de l'édition de 1995 seront imprimés et distribués à l'automne de cette année.

Les commerces, les organismes, ainsi que les services gouvernementaux et municipaux sont invités à s'inscrire gratuitement dans l'Annuaire. Il suffit de composer le 233-2556.

Rectificatif

La médaille d'or pour la meilleure production au niveau présecondaire au Festival théâtre jeunesse a été remportée par l'école Sainte-Agathe pour la pièce Le Cirque, contrairement à ce qui a été rapporté dans La Liberté du 13 mai dernier. Toutes nos excuses!

Ici et ailleurs

Récupérer le papier

Winnipeg - Environnement Canada a accordé un appui de 40 000 $ au projet de recyclage de papier journal de l'usine Versatech de Winnipeg. L'aide a été versée dans le cadre d'une entente de trois ans et de 150 000 $ dans le but de créer 60 emplois. Versatech récupérera 8 000 tonnes de papier journal en 1994.

Une caisse pop à Toronto?

Toronto - Le Comité consultatif pour l'ouverture d'une caisse populaire à Toronto a récemment entrepris une étude de faisabilité dans la région de la capitale provinciale en vue d'identifier les clientèles potentielles, les coûts de lancement, les besoins financiers et les étapes de démarrage. Le Comité oeuvre depuis trois mois à sensibiliser la population francophone au besoin d'une caisse pop. (APF)

Le cancer du poumon mène

Ottawa - Les femmes sont maintenant égales aux hommes au niveau des mortalités dues au cancer du poumon. Ce type de cancer est maintenant la première cause de décès, tant chez les hommes que chez les femmes, selon Statistique Canada. On estime qu'il y aura 5 600 décès chez les femmes attribuables au cancer du poumon en 1994, tandis que le cancer du sein sera la cause de 5 400 décès. (APF)

Il a mouillé!

Carman - Des précipitations allant d'un demi-pouce à 7 pouces et demi ont été enregistrées dans les régions agricoles du Manitoba, la semaine dernière. Dans les régions des rivières Rouge et Seine, près de Winnipeg (de Dugald à Saint-Pierre-Jolys), des pluies orageuses et des vents violents ont entraîné l'érosion de la terre arable, selon Agriculture Manitoba, et on rapporte que des réclamations ont été faites pour des dommages aux champs de canola, de lin et de céréales. Par ailleurs, dans le Sud-Ouest et le Nord-Ouest, les précipitations (moins de trois pouces) ont grandement amélioré la condition des sols et des pâturages. Les semences dans la plupart des régions sont de 75 à 95 % terminées.

ÉCONOMIE

Le défi de réconcilier langue et économie dans les municipalités bilingues

Développer des champions régionaux

Une recherche conduite au Nouveau-Brunswick pour le compte de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM) a permis aux consultants Deloitte et Touche de Winnipeg d'identifier le secteur tertiaire (services, ventes, communications) comme celui qui se prête le mieux au développement des communautés bilingues. (Voir page 1.) Et un deuxième volet dans les gros villages anglophones du Manitoba a permis de dégager une nouvelle vision du développement économique.

Les chercheurs de Deloitte et Touche ne s'attendaient pas à trouver le bilinguisme comme facteur de localisation des entreprises à Steinbach, Winkler, Portage-la-Prairie ou Morden (1). Ils y ont quand même fait une découverte importante sur le rôle des municipalités.

Car après le type de main-d'oeuvre, la qualité de vie et les coûts du transport, on a identifié la disponibilité d'infrastructures, le niveau de taxation et le «lobbying auprès des agences gouvernementales pour assister au financement» comme les facteurs essentiels de localisation.

Or ces trois derniers facteurs relèvent directement de la compétence des autorités municipales. Le chercheur principal, Jean-Paul Gobeil, recommande donc aux huit municipalités bilingues de prendre leur développement économique en main.

Les principales recommandations de l'étude invitent les membres de l'AMBM à accorder priorité et budget au développement économique, à embaucher du personnel chargé de ce secteur, à préparer des plans de développement économique afin d'identifier les opportunités d'actions communes et de valoriser la complémentarité entre les membres.

Pour le moment, l'économie francophone souffre d'isolement et repose sur les secteurs primaire (généralement l'agriculture) et tertiaire (surtout dans la vente au détail, ainsi que les services de santé et d'éducation). (Voir graphique.)

Ainsi, les villages francophones n'ont pas réussi à se tailler une place parmi les capitales régionales où l'on peut trouver la plupart des services communautaires et gouvernementaux.

À la longue, notent les chercheurs, à moins de développer eux-mêmes des centres régionaux, les communautés francophones deviendront de plus en plus dépendantes des centres anglophones.


photo: Hubert Pantel

Denis Bibault: «Le Ministère de la diversification de l'économie de l'Ouest peut travailler pour nous aussi.»

L'étude reconnaît les efforts des divers intervenants, notamment des caisses populaires et du Bureau de développement économique provincial, créé en 1990.

«Malgré que le comité ait réalisé quelques voyages d'échange et qu'il ait dépisté des entreprises québécoises possiblement intéressées à s'installer au Manitoba, les résultats concrets sont relativement maigres.»

Deloitte et Touche croit que, «au-delà de l'animation économique, il ne peut y avoir de véritable développement sans la participation des gouvernements locaux», qui ont de nombreux liens avec les gouvernements seniors.

«On est optimiste que les municipalités bilingues vont embarquer, avance le président de l'AMBM, Denis Bibault, de Notre-Dame-de-Lourdes. On va savoir si c'est voulu quand on va poser la question directement.»

Le rapport intitulé «Réconcilier langue et économie», qui a coûté 40 000 $, sera présenté à la réunion annuelle de l'AMBM, le 16 juin prochain. Il sera suivi par un colloque des municipalités à l'automne dans le but d'«animer nos membres pour les amener à s'impliquer dans des projets concrets».

Il y sera également question d'identifier des champions régionaux, dans différents secteurs. Car rien ne servira de continuer à compétitionner entre villages. «Si cette concurrence n'est pas coordonnée, souligne l'étude, elle pourrait s'avérer improductive et même nuire au bien-être de la collectivité.»

Jean-Pierre DUBÉ

L'AMBM à Deloitte et Touche

Les quatre questions

Voici les questions auxquelles l'Association des municipalités bilingues a demandé des réponses:

1- Est-ce qu'on peut montrer que le bilinguisme est un atout payant?

2- Comment fonctionnent les municipalités non francophones du Manitoba qui se développent économiquement?

3- Où se situe l'économie des huit municipalités bilingues dans le portrait manitobain?

4- Quel rôle peuvent jouer les huit municipalités bilingues dans leur propre développement économique?

PORTRAIT ÉCONOMIQUE

MUNICIPALITÉS NON FRANCOPHONES AU MANITOBA

- **Secteur secondaire** (fabrication, construction): 20 %
- **Secteur primaire** (agriculture, mines, forêts): 7 %
- **Secteur tertiaire** (télécommunication, transport et distribution, administration publique, finance et assurance, commerce de détail, commerce de gros): 73 %

MUNICIPALITÉS MEMBRES DE L'AMBM

- **Secteur primaire** (agriculture): 40 %
- **Secteur tertiaire** (commerce, santé et services sociaux, éducation): 60 %

La synergie chez les caisses populaires

Île-des-Chênes rachetée par Saint-Boniface?

Si tout va bien, le président du conseil d'administration de la Caisse populaire d'Île-des-Chênes, Paul Vandal, estime que cette institution pourrait devenir une succursale de la Caisse de Saint-Boniface au plus tard en juillet.

La Caisse d'Île-des-Chênes propose en effet à son homonyme de Saint-Boniface d'acquérir ses actifs courants, soit une valeur de 12 millions $, par le biais d'un achat extraordinaire.

Cette proposition doit cependant être soumise aux membres, lors d'une assemblée spéciale qui pourrait avoir lieu le 20 juin prochain.

Selon les termes de la proposition, la Caisse de Saint-Boniface achèterait l'actif d'Île-des-Chênes et de sa succursale d'Otterburne pour la symbolique somme de 1 $. La Caisse de Saint-Boniface assumerait le passif, soit des dépôts totalisant environ 12 millions $, et les dettes. «Ce qui signifie qu'on prendrait la caisse telle qu'elle est et qu'on continuerait de l'opérer», résume le directeur, Donald Smith.

Île-des-Chênes et Otterburne deviendraient les 4e et 5e succursales de la Caisse de Saint-Boniface, et les dossiers des membres seraient transférés.

«Depuis plusieurs années, on n'a jamais réussi à rentabiliser la Caisse d'Île-des-Chênes, fait remarquer Paul Vandal. Mais on ne savait pas pourquoi exactement. Une étude effectuée par la Fédération des caisses nous a permis de comprendre ce qui se passait.»

Selon cette étude, l'actif par membre à Île-des-Chênes est beaucoup plus bas que la moyenne: «De 5 000 $ plutôt que 9 à 10 000 $, explique Paul Vandal. Les dépôts et les prêts ne sont pas équilibrés, et le coût du personnel et de l'informatique est élevé. De plus, à cause de la concurrence, nos membres font aussi affaire à Saint-Boniface ou ailleurs.»

Dans ces conditions, le défi de la Caisse de Saint-Boniface serait justement d'amener les membres d'Île-des-Chênes et d'Otterburne à utiliser la caisse de leur village comme institution financière principale.

Donald Smith estime que la Caisse de Saint-Boniface est dans une meilleure situation pour arriver à rentabiliser Île-des-Chêns et Otterburne: «Grâce à notre infrastructure, nous sommes en mesure de gérer deux autres succursales sans ajouter de coûts énormes à nos opérations. Et compte tenu de nos économies d'échelle, on peut offrir à ces membres tous les produits et services qu'ont les membres de notre caisse, ce qui nous aidera aussi à rentabiliser les activités.»

Paul Vandal: une décision difficile.

«Nos membres sont anxieux de savoir ce qui se passe», avoue Paul Vandal. Depuis le départ du directeur pour des raisons d'ordre personnel, en décembre dernier, la Caisse est restée sans directeur.

«Cette décision a été difficile pour le conseil, mais on a pris nos responsabilités. Nous n'avions pas tellement de choix! Mais je pense que nos membres auront de cette façon un meilleur service.»

Après les membres de la Caisse d'Île-des-Chênes, ceux de Saint-Boniface devront eux aussi se réunir pour approuver l'ouverture de deux nouvelles succursales.

Sylviane LANTHIER

Dernière phase du Programme d'infrastructures

1,5 million $ pour les villages francophones

Les villages franco-manitobains n'ont pas été oubliés dans le troisième et dernier volet du Programme d'infrastructures, rendu public le 20 mai dernier.

La mise en oeuvre des 100 derniers projets coûtera 21,5 millions $, fournis à parts égales par le fédéral, la province et les municipalités.

Le Programme d'infrastructures dans son ensemble permettra d'injecter près de 205 millions $ dans l'économie manitobaine. L'objectif est de créer au moins 3 000 nouveaux emplois tout en améliorant le réseau routier et les installations communautaires de la province.

Le plus gros projet annoncé le 20 mai est la rénovation de l'usine de traitement de l'eau de Brandon, qui coûtera près de deux millions $. Voici le détail des projets dans les villages et municipalités francophones.

La Broquerie
- Construction d'un complexe municipal: 285 000 $

Letellier
- Construction d'un hangar pour l'entreposage des machines: 125 000 $
- Asphaltage des rues: 100 000 $

Lorette
- Réparation des routes et des fossés d'écoulement: 145 000 $

Notre-Dame-de-Lourdes
- Agrandissement du bureau municipal, de la caserne de pompiers et de la bibliothèque: 85 000 $

Saint-Claude
- Réparation et pavage des rues: 85 000 $

Saint-François-Xavier
- Système de pression des égouts vers la lagune: 120 000 $

Saint-Laurent
- Reconstruction des fossés d'écoulement et des calvettes: 155 000 $

Saint-Pierre-Jolys
- Approvisionnement en eau pour les pompiers: 45 000 $
- Amélioration de la station de pompage: 50 000 $
- Renforcement de la lagune: 21 000 $

Sainte-Rose-du-Lac
- Installation d'un puits et d'un aqueduc: 130 000 $
- Réparation des trottoirs au sud de la 1re rue: 30 000 $

Somerset
- Système de pression des égouts: 255 000 $

L.G.

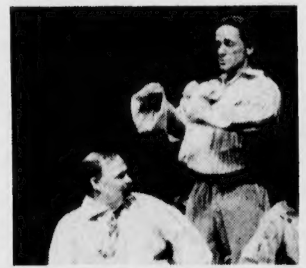
Clin d'oeil



Le Voyageur

Que dire qui n'a pas déjà été dit sur ce drame historique grandiose de Marcien Ferland, présenté à la salle Pauline-Boutal du 12 au 21 mai? En regardant le superbe dessin du talentueux Denis Savoie et en lisant le programme distribué au début de la pièce, en particulier le mot de Jean-Pierre Dubé, on s'attend à de grandes choses sur scène.

En effet, il y a de très beaux moments, comme les scènes plutôt comiques qui illustrent le quotidien de la vie des voyageurs, ou les tableaux émouvants mettant en scène la famille Gaboury-Lagimonière. (Est-ce que quelqu'un peut m'expliquer pourquoi on dit Lagimonière et non Lagimodière? J'ai cherché, en vain, une explication dans le programme...)



Mais, Le Voyageur tombe dans le mélodramatique par bouts, et dans la répétition, souvent. Combien de fois a-t-on entendu les voyageurs dire: «Et nous, qu'est-ce qu'on va devenir?», et combien de fois a-t-on vu Lagimonière lui-même se torturer intérieurement en faisant son chemin vers Montréal ou en revenant à la Rivière-Rouge.

Les bouts de vidéo, bien que très beaux et de toute évidence, tournés avec expertise, étaient parfois longs et inutiles. Et la musique classique, elle aussi très belle, ne collait pas vraiment avec le style de vie du voyageur. Le violoneux Christian Perron faisait partie de la distribution: pourquoi ne pas exploiter davantage son talent?

Et pourquoi un ballet, disons, «classique», au milieu de tout ça? Malgré la longueur du spectacle, près de trois heures, on quitte la salle en ayant l'impression de ne pas avoir appris grand-chose. Et ce qu'on apprend n'entre pas par les tripes.

Le jeu des comédiens était plutôt inégal, mais c'était tout de même un plaisir de reconnaître de nombreux visages sur les planches (et dans les marches!) de la salle Pauline-Boutal. Il faut dire que la salle a été bien exploitée.

Le Voyageur rassemblait plusieurs éléments qui, chacun de leur côté, étaient réussis, mais l'ensemble donnait une impression d'incohérence. Malgré tout, je recommanderais à quiconque d'aller voir une version raccourcie et retravaillée du Voyageur, qui pourrait être présentée à l'été au Fort Gibraltar.

Les tableaux de Tauffenbach à Saint-Norbert

Des chefs-d'oeuvre en péril?

Un spectacle musical et théâtral se déroulera le mardi 31 mai devant l'église de Saint-Norbert pour célébrer la restauration de la chapelle Notre-Dame-du-Bon-Secours (1).

La paroisse de Saint-Norbert a obtenu l'année dernière une subvention de 60 000 $ pour rénover la chapelle, désignée monument historique provincial en 1989.

Un peu plus d'un tiers de cette somme a servi à payer le travail de reproduction des neuf tableaux muraux peints par Constantin Tauffenbach dans les années 1880. Les copies, effectuées par l'artiste franco-manitobain Robert Freynet, remplaceront les originaux dans la chapelle.

Cette substitution a été suggérée par les experts de Patrimoine Manitoba pour mettre un terme à la dégradation des tableaux exposés à l'air libre depuis plus de 100 ans.

«Ce sont des oeuvres très importantes, qui figurent probablement parmi les plus anciennes peintures religieuses au Manitoba, souligne le technicien en restauration Gordon Menzies. Un des gros problèmes, c'est que les pigments de la peinture se sont beaucoup ternis, surtout du côté le plus exposé aux intempéries.»

En réalité, la dégradation va beaucoup plus loin qu'un simple ternissement des couleurs. «La peinture s'écaille continuellement, constate Georges Boisjoli, un des membres du comité de restauration de la chapelle. Il faudrait que ça soit retouché.»

Robert Freynet, qui a pu observer les toiles en détail pendant des mois dans son atelier de Sainte-Geneviève, est encore plus catégorique. «Elles sont dans un état déplorable. Les planches sont disjointes, la peinture s'effrite. Il y a probablement des petits morceaux qui sont tombés quand on les a retirées de la chapelle et qu'on les a transportées à Sainte-Geneviève.»

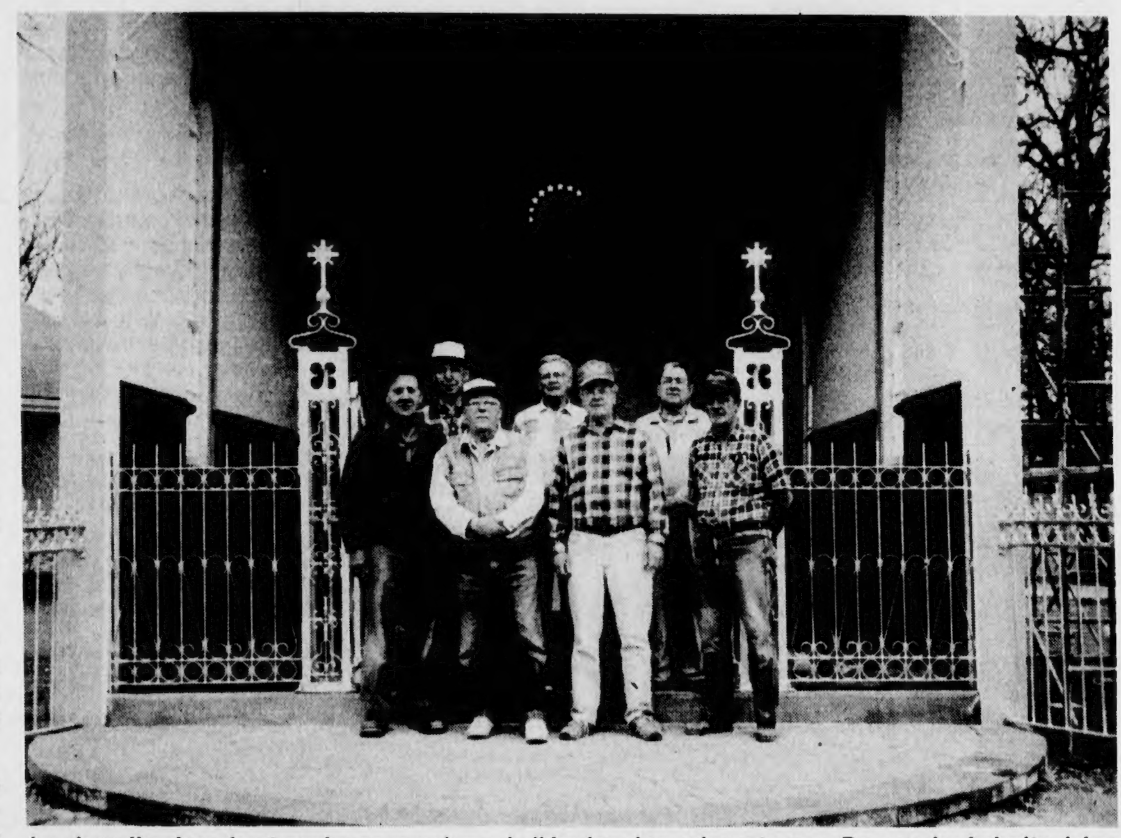
Une des solutions possibles serait évidemment la restauration des tableaux. Mais selon Cathy Collins, du Musée des beaux-arts de Winnipeg, cela exigerait au moins un an de travail à temps plein pour un coût d'environ 100 000 $.

Devant une telle perspective, chacun se renvoit la balle. «Notre priorité était de compléter la première phase (restauration de la chapelle et reproduction des tableaux), explique Gordon Menzies, de Patrimoine Manitoba. Pour le reste, on en est encore à la phase préliminaire. De toute façon, c'est au propriétaire (la paroisse de Saint-Norbert) de décider ce qu'il veut faire des tableaux.»

De son côté, Georges Boisjoli précise que «les tableaux seront probablement installés dans le jubé». Mais il n'est pas question de restauration pour l'instant. «Ce serait une charge énorme pour la paroisse. Ces tableaux nous pèsent beaucoup sur les épaules, mais on ne sait pas quoi faire avec.»

Pour sa part, Robert Freynet préconise une solution pragmatique. «On pourrait bâtir un faux plafond dans le jubé et y installer les tableaux. Ça éviterait que les gens les abîment davantage en les touchant. Je crois que ce serait la meilleure solution en attendant d'obtenir des fonds pour la restauration.»

Laurent GIMENEZ



La chapelle rénovée et quelques membres de l'équipe des «réparateurs». De gauche à droite: Léon Kenny, Hubert Bosc, Georges Boisjoli, Dennis Kenny, Robert Rochon, Rénald Gariépy et Bernard Ricard. Plus de trente bénévoles ont apporté leur aide depuis l'automne dernier pour refaire les fondations et le plancher, et remplacer les planches, les moulures et les fenêtres de la chapelle.

(1) Le spectacle historico-musical, présenté par l'école Noël-Ritchot, débutera à 19 h 30 devant l'église de Saint-Norbert. Les différents tableaux illustreront notamment l'arrivée des Soeurs Grises à Saint-Norbert, les troubles de la Rivière-Rouge en 1869-70, et l'histoire de la chapelle Notre-Dame-du-Bon-secours. En cas de mauvais temps, le spectacle gratuit sera remis au jeudi 2 juin à 19 h 30.

Colloque des écrivains en herbes en immersion

À vos stylos!

Un total de 68 jeunes en immersion ont participé à un colloque consacré à la promotion de l'écriture qui a eu lieu le 13 mai au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Trois éducateurs de la Division scolaire Rivière-Seine ont organisé cet événement qui vise à permettre aux jeunes «écrivains» de la 2e à la 12e année des écoles d'immersion de la Seine de rencontrer des professionnels d'écriture franco-manitobains, dont Lucille Lévesque, Robert Freynet et Annette Tencha.

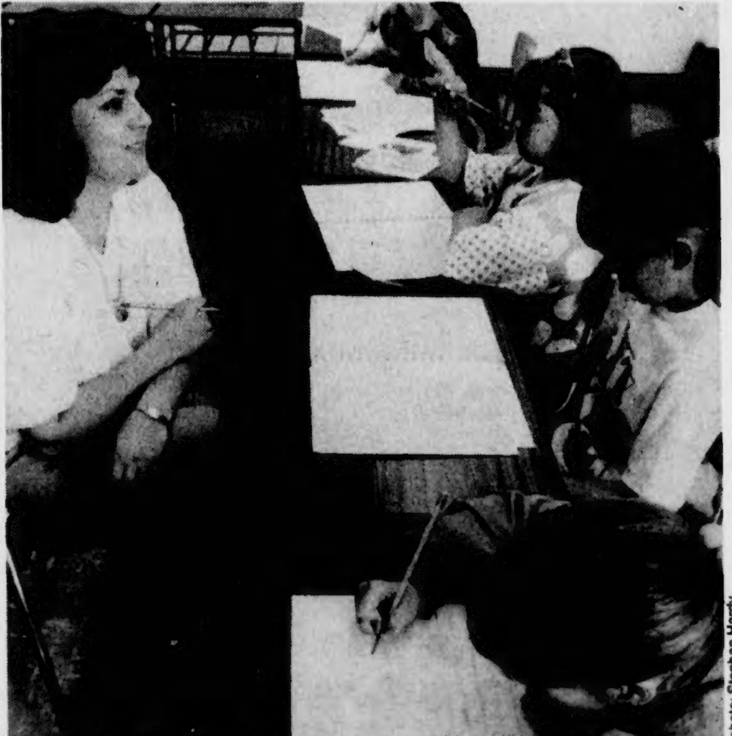
Ces écrivains en herbe ont eu droit à une journée remplie d'ateliers et de spectacles portant sur divers aspects de l'écriture. Entre autres, ils ont profité d'une critque de leurs propres créations littéraires.

Le Bureau d'éducation française subventionne en alternance les écoles franco-manitobaines et les écoles d'immersion à raison d'un colloque par année. Alors que cette année était le tour des écoles franco-manitobaines, Thérèse Dorge, Lucianna Yestrau et Michel Allard ont décidé de ne pas attendre 1995. Tous trois directeurs d'écoles d'immersion, ils ont organisé leur propre colloque.

Grâce au format du colloque indépendant, davantage d'élèves ont pu assister aux activités.

D'autre part, les organisateurs se disent contents d'avoir engagé des écrivains d'ici au lieu de les avoir fait venir d'ailleurs.

S.H.



Lucille Lévesque avec des élèves de la 2e à la 4e année.

Nécrologies



Amanda Lemire (née Deblois)

Le vendredi 20 mai 1994, au Centre médico-social de Salaberry, Amanda Lemire est décédée à l'âge de 88 ans.

La messe de la Résurrection a été célébrée le 24 mai 1994 à 14 h à l'église catholique de Saint-Pierre-Jolys, présidée par l'abbé Léo Couture. La veille du corps et les prières ont eu lieu une demi-heure avant le service à 13 h 30. L'enterrement dans le cimetière de Saint-Pierre a suivi la célébration.

Elle laisse dans le deuil ses deux fils René (Jeannette) et Rosaire (Georgette), tous deux de la Colombie-Britannique; ses sept filles Simone (Lucien) Lemoine; Céline (Paul) Larivière (décédée), toutes deux de Winnipeg; Louise (Gerry) Forest; Berthe (Joseph) Banville; Pauline (Aimé) Lebleu de la Californie; Claudette (Matt) Lussier; Monique (Jacques) Gagné, tous de Saint-Pierre. Elle laisse également sa soeur Cécile Labelle de Saint-Malo; ses brues Carmen Lemire (Jules) et Evelyn Dearborn (Jean); ses belles-soeurs Soeur Berthe Lemire, S.N.J.M. et Blanche Deblois; 44 petits-enfants et 46 arrière-petits-enfants.

Elle a été prédécédée par son mari Yvon Lemire le 20 juin 1986 et par ses fils Jean en 1959, Laurent en 1967 et Jules en 1972.

Remerciements sincères aux docteurs Van Wyck et Lim et à tout le personnel du Centre médico-social de Salaberry.

Au lieu de fleurs, parents et amis sont encouragés de donner à la guilde de l'Hôpital.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, au 233-4949.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ Le 2 juin lors d'un party au Canot, ***Les Hardis Moussaillons*** lancent leur cassette intitulée *Le Lit de la bise*, réalisée à l'automne dernier au Manitoba. Le groupe franco-canadien se rend ensuite à Notre-Dame-de-Lourdes le 4 juin.

✓ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher, 233-8972): ***Ratatouille*** les 26 et 27 mai; ***Lianne Fournier*** au Mârdi Jazz le 31 mai; ***Little Sister*** les 2 et 3 juin. Les spectacles débutent vers 21 h 15. Entrée: 3 $.

✓ La mezzo-soprane Gisèle Fredette et le ténor Mark DuBois, accompagnés par John Greer au piano, présentent ***Romance printanière*** (extraits d'opéras, d'opérettes et des airs contemporains). À la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain les 28 et 29 mai, à Saint-Claude le 31 mai et à Sainte-Anne le 3 juin.

✓ ***Bachfest 1994*** est organisé annuellement par le Winnipeg Bach Festival pour célébrer la musique de Johann Sebastian Bach. En vedette: le claveciniste Luc Beauséjour, le violoniste David Stewart, l'Ensemble MusikBarock et le Winnipeg Baroque Ensemble. Jusqu'au 28 mai. Tous les spectacles débutent à 20 h. Billets: 783-7372.

✓ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Points East*** mettant en vedette des compositeurs de l'Europe de l'Est les 26 et 27 mai à 20 h. À la salle du Centenaire. Billets: 949-3999.

THÉÂTRE

✓ Le Comité culturel d'Otterburne présente une comédie en six actes intitulée ***Le Café aux Rats***. Écrite par Madeleine Laroche et Guy Laroche. Genre vin-fromage le 18 juin à 20 h à la salle de curling d'Otterburne. Billets (433-7554, 433-7566 ou 433-7583): 8 $.

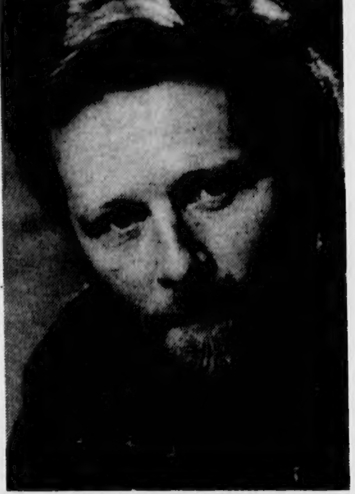
EN FAMILLE

✓ Le Centre Fort Whyte (1961, chem. McCreary) propose un atelier d'information sur ***les chauves-souris du Manitoba***. Le samedi 28 mai à 13 h 30. Puis, le Centre accueille une ***exposition de cyclisme*** le dimanche 29 mai. Renseignements: 989-8355.

✓ Le Planétarium présente deux nouveaux spectacles: ***Teddy's Quest*** pour les 4 à 10 ans; et ***Celestial Navigation***, science qui date du 15e siècle. Renseignements: 943-3142.

EXPOSITIONS

✓ En montre à la galerie du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher): l'exposition ***Expressions manitobaines***, jusqu'au 29 mai, qui regroupe 32 oeuvres de 22 artistes manitobains.



David Stewart de l'Orchestre de chambre est en vedette au *Bachfest 1994*.

✓ Gaëtanne Simonne Sylvester est parmi les artistes membres de ***Printmakers Ten*** qui tiennent une exposition à la galerie Warehouse Artworks (222, av. McDermot) jusqu'au 28 mai.

✓ L'exposition ***Winnipeg 1919: A City in Crisis*** fait le point sur la grève générale de l'époque. Dans la salle Alloway du Musée de l'Homme et de la Nature jusqu'au 19 juin.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE



Le ballet *Joe*, du chorégraphe Jean-Pierre Perreault, fait escale à Winnipeg les 31 mai et 1er juin à la salle du Centenaire. Les 32 danseurs du spectacle proviennent de trois compagnies canadiennes de danse moderne dont les Contemporary Dancers de Winnipeg. Joe fait actuellement une tournée canadienne pour célébrer son 10e anniversaire. Le ballet combine plusieurs facteurs importants allant du commentaire social à l'usage du corps comme instrument. Billets: 780-SEAT.

SAINT-BONIFACE

Le bord de la Rouge zoné

Le zonage de la rive de la rivière Rouge entre le pont Provencher et la rue La Vérendrye a été changé: ce lieu est désormais zoné comme étant un parc.

Pour célébrer cette nouvelle, le Comité de préservation des berges de la rivière Rouge organise un pique-nique familial le samedi 28 mai à partir de 14 h, au bord de la rivière entre les rues Dumoulin et Notre-Dame.

Il y aura des activités pour les enfants. Les résidents du quartier sont invités à apporter leurs panier de pique-nique, barbecue et couverture.

S. L.

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

OTTERBURNE

Le 60e de la paroisse

Les paroissiens d'Otterburne tiendront une fête communautaire, le dimanche 29 mai, pour marquer le 60e anniversaire de la paroisse Saint-Viateur et l'Année internationale de la famille.

La messe de 10 h sera suivie d'un brunch avec chants et discours à la Salle de curling.

Un tournoi de balle familial suivra à 13 h, ainsi qu'une démonstration de techniques agricoles du bon vieux temps.

Festival des vidéastes du Manitoba

«Le médium de la jeunesse»

Cinq élèves de secondaire deux de l'École Churchill et leur sens de l'humour ont remporté le 19 mai le Prix du jury lors du Festival des vidéastes du Manitoba. «Je suis très surpris d'avoir gagné!» affirme Eli Jacks, comédien qui a joué dans le film gagnant Il faut ouvrir l'oeil.

Leur vidéo, qui offre une série de vignettes humoristiques pour illustrer les multiples visages de l'intolérance dans notre société, était également récipiendaire d'une mention spéciale pour son scénarimage.

Les spectateurs ont choisit, par bulletin de vote spécial, d'accorder le Prix du public à l'équipe de l'école Saint-Laurent. Leur vidéoclip met en vedette nul autre que le gouverneur général du Manitoba, Yvon Dumont, et discute de la discrimination et de l'auto-discrimination chez les Métis.

Bien que contraints au thème de l'intolérance, les jeunes vidéastes du Festival ont su aborder des sujets très variés. L'équipe du Collège Jeanne-Sauvé s'est penchée exclusive-ment sur la question de l'homophobie. «La réaction (au tournage de la vidéo) était favorable,» indique Lise LaRochelle, professeur à l'École Jeanne-Sauvé et spectatrice au Festival.

Le coordonnateur et fondateur du Festival des vidéastes du Manitoba, Jean-Marc Ousset, travaille depuis 1992 avec des jeunes vidéophiles. «C'est le médium de la jeunesse», dit-il pour expliquer sa décision de créer un festival de vidéo. «Il s'agit d'une forme de cinéma qu'ils comprennent mieux.»

Mais réaliser une vidéo, ce n'est pas aussi simple que l'on croit. Les élèves ont dû suivre trois ateliers, durant une pleine journée et deux fins de semaines, afin d'apprendre des techniques de scénarisation, de tournage, de découpage et de montage.

En plus d'un trophée, les vidéastes de l'école Churchill bénéficieront d'un stage non rémunéré auprès d'une équipe de tournage de Radio-Canada. Pour Eli Jacks cependant, il ne s'agit pas d'une possibilité de carrière. «Je me vois plutôt sur scène que derrière la caméra.»

Un total de dix courts métrages ont été produits entièrement par des élèves de secondaire deux, trois et quatre des écoles françaises et d'immersion du Manitoba.

Stephan HARDY

Autres prix

Prix du public - école Saint-Laurent

Prix pour meilleure vidéographie - Collège Béliveau

Mention pour la présentation sensible d'un sujet délicat - école Précieux-Sang

Mention pour le travail en équipe - l'Institut collégial de Lorette

Mention spéciale pour la force du commentaire et du symbolisme - école Saint-Laurent

Lancement d'une cassette des Hardis moussaillons

Les Moussaillons accostent au Canot

Si leur album s'intitule *Le Lit de la bise*, ce n'est point que les Hardis moussaillons font allusion à quelque débauche amoureuse. Surtout pas! Il s'agit plutôt d'une expression maritime, insiste Joël Delaquis, batteur et chanteur de ce groupe franco-canadien.

«Le titre, nous l'avons choisi «afin de rendre hommage au vent dans nos voiles,» affirme-t-il. En effet, la bise renvoie à un vent particulier et le lit à la direction dans laquelle il souffle.

Sous la direction de Don Benediction, producteur de disques winnipegois, ces quatre gaillards de l'Outaouais ont achevé l'enregistrement de leur album à Winnipeg ce printemps. «On a eu comme une très belle épopée,» raconte Joël Delaquis, originaire de Notre-Dame-de-Lourdes, à propos de la suite d'événements menant au party de lancement de la cassette, qui aura lieu le 2 juin au Canot.

Les Moussaillons ont connu un vif succès chez les jeunes franco-manitobains lors de leur représentation à l'édition 1993 de Foule-Faire. Puisque le Canot interdit l'entrée aux mineurs, le groupe a décidé de monter un spectacle exprès pour les jeunes.

Coordinatrice de la publicité pour ce concert prévu le 4 juin à Notre-Dame-de-Lourdes, Claudette Delaquis espère même attirer des spectateurs anglophones. C'est rare qu'un groupe se déplace pour jouer en campagne, dit-elle. D'ordinaire, on joue de la musique pré-enregistrée aux soirées sociales.

Ces deux concerts au Manitoba ne seront qu'un avant-goût des Hardis moussaillons, puisqu'ils envisagent une tournée des Prairies plus tard cet été.

Stephan HARDY



Les mousses à la plage: en bas, Marc Girouard, suivi (de droite à gauche) de Daniel Boivin, Marc Thibaudeau, et Joël Delaquis.

Télé-horaire de la semaine du 28 mai au 3 juin 1994

Samedi 28 mai

7h30 CBWFT Vazimolo
7h31 CBWFT Les oursons volants
7h55 CBWFT La petite sirène
8h00 T-M La forêt magique
8h20 CBWFT Looping
8h30 T-M Bugs Bunny
8h40 CBWFT Clyde
9h00 T-M Batman
9h05 CBWFT Vazimolo
9h30 T-M Le journal de l'histoire
9h45 CBWFT La bande à Dingo
10h00 T-M C'est un abat!
10h10 CBWFT Tiny toons
10h15 TV-5 Alice
10h35 CBWFT Pierre et Isa
11h00 CBWFT La semaine parlementaire à Ottawa
T-M Cinémaximum: Un quartier d'enfer
11h15 TV-5 Vision 5
11h30 CBWFT La cour en direct
TV-5 Évasion
12h00 CBWFT Ma maison
TV-5 Bouillon de culture
12h30 CBWFT Le baseball Labatt Draft des Expos
13h00 T-M Ciné-maximum: Enquête en tête
13h30 TV-5 Faut pas rêver
14h30 TV-5 Magazine olympique
15h00 CBWFT Les splendeurs naturelles d'Europe
T-M Perfecto
TV-5 Reflets
15h30 CBWFT Génies en herbe
T-M Les héros de l'hiver
16h00 CBWFT Les contes d'Avonlea
T-M Vidéo rock détente
TV-5 Génies en herbe
16h30 T-M Harry et les Henderson
TV-5 Journal télévisé suisse
17h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Les Colocs
17h20 CBWFT Raison passion
17h25 TV-5 Décryptages
17h30 T-M Ciné-extra: Les branchés du bahut
18h00 CBWFT C'est juste une farce!
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 TV-5 Frou-frou
19h30 T-M Ciné-extra: Le lendemain du crime
20h00 TV-5 Stars 90
21h00 CBWFT Le téléjournal
21h20 CBWFT Les nouvelles du sport
21h30 T-M Benny Hill
TV-5 Le Cercle de minuit
22h00 CBWFT Forum des temps modernes
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Télé-sélection: Les cigognes n'en font qu'à leur tête
22h45 TV-5 Kaléidoscope
22h46 T-M Ciné-lune: L'héritière du clan
23h10 TV-5 Journal télévisé suisse
23h40 TV-5 Frou-frou
0h20 CBWFT Fin des émissions
0h40 TV-5 Les brûlures de l'histoire
0h46 T-M Fermeture
1h40 TV-5 RFI

FILMS

*19h30 T-M **Le lendemain du crime***
Am. 1986. Drame policier. Un policier à la retraite entreprend d'innocenter une alcoolique qui s'est réveillée un matin aux côtés d'un homme mort poignardé.

*22h45 CBWFT **Les cigognes n'en font qu'à leur tête***
Fr. 1988. Comédie. Marie et son second mari apprennent qu'une incompatibilité biologique les empêche d'avoir ensemble un bébé.

*22h46 T-M **L'héritière du clan***
Am. 1986. Drame de moeurs. Les problèmes familiaux et sentimentaux de la fille d'un chef de la mafia.

Dimanche 29 mai

7h30 CBWFT Vazimolo
7h31 CBWFT Tao Tao
7h55 CBWFT Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson
8h00 T-M Vision mondiale
8h15 CBWFT Le livre de la jungle
8h45 CBWFT Jonathan
8h55 CBWFT Vazimolo
9h00 T-M Batman
9h15 CBWFT Manigances
9h30 T-M Seconde nature
9h45 CBWFT Parcelles de soleil
10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur: Messe célébrée à l'église Saint-Léon de Montréal par Willy Romélius, archevêque.
T-M On rénove
10h15 TV-5 Planète musique
10h30 T-M Finances
11h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Cinémaximum: Rocky II: La revanche
11h05 CBWFT La semaine verte
11h15 TV-5 Vision 5
11h30 TV-5 Rapptout
12h00 CBWFT Second regard
12h30 CBWFT Le baseball Labatt Draft des Expos
12h45 TV-5 Magellan
13h00 TV-5 L'heure de vérité
13h30 T-M Cinémaximum: Léonard 6
14h00 TV-5 Le monde est à vous
15h00 CBWFT Sous la couverture
15h30 T-M Justice pour tous
TV-5 Bon week-end
16h00 CBWFT La ruée vers l'art
T-M Vins et fromages
TV-5 30 millions d'amis
16h30 T-M Simplement Sylvie
TV-5 Journal télévisé belge
17h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 L'école des fans
17h30 T-M Docteur Doogie
17h45 TV-5 Magellan
18h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Cinéma du dimanche: Urgences
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h10 CBWFT Découverte
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Surprise sur prise
TV-5 7 sur 7
20h00 CBWFT Les beaux dimanches: L'homme de rêve
T-M Robert Bourassa et les Québécois 1990-1991
TV-5 Ex-libris
21h00 T-M L'événement
21h40 CBWFT Les beaux dimanches
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Le cercle de minuit
22h10 CBWFT Le téléjournal
22h30 CBWFT Scully rencontre
22h43 T-M Vision mondiale
23h00 CBWFT Les nouvelles du sport
23h15 TV-5 Journal télévisé belge
23h35 CBWFT Ciné-Club: Tombés du ciel
23h43 T-M Finances
23h50 TV-5 7 sur 7
0h13 T-M Fermeture
0h45 TV-5 Ex-libris
1h45 CBWFT Fin des émissions
TV-5 Bon week-end
2h15 TV-5 RFI

FILMS

*18h00 T-M **Urgences***
Am. 1989. Drame. Les hauts et les bas de cinq amis qui sont appelés à passer ensemble leur dernière année d'études en médecine.

*20h00 CBWFT **L'homme de rêve***
Can. 1990. Téléfilm. Pour tromper l'ennui de sa vie ordinaire, une femme laisse libre cours à ses rêves et fantasmes.

*23h35 CBWFT **Tombés du ciel***
Pérou-Esp. 1990. Drame social. Un animateur de radio voit sa vie bouleversée par la rencontre d'une jeune fille suicidaire et autres histoires macabres.

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h30 T-M Salut, bonjour!
6h35 CBWFT Les aventures de Franck et Foo Yang
7h00 CBWFT SRC bonjour
8h30 T-M À votre santé
9h00 CBWFT Les anges du matin
T-M À bien y penser
9h30 T-M Au nom de la beauté
10h00 CBWFT Les chatouilles du matin
T-M Bon appétit
10h01 CBWFT Pacha et les chats
10h15 CBWFT Iris le gentil professeur
TV-5 La méthode Victor
10h30 CBWFT La famille Câlinours
T-M La vie au Québec
TV-5 La cuisine des mousquetaires
TV-5 Gourmandises (vendredi)
10h45 T-M Première ligne
TV-5 Oxygène (lundi)
TV-5 Scully rencontre (mardi)
TV-5 Nord-sud (mercredi)
TV-5 Feu vert (jeudi)
TV-5 Découverte (vendredi)
11h00 CBWFT Les inventions de la vie (lundi)
CBWFT Regards sur la nature (mardi)
CBWFT Portrait des passions françaises (mercredi)
CBWFT Le monde dans votre assiette (jeudi)
CBWFT Comment ça va? (vendredi)
11h15 TV-5 Vision 5
11h30 CBWFT Les craquantes
TV-5 C'est tout Coffe
TV-5 Au nom de la loi (vendredi)
12h00 CBWFT Le midi
TV-5 7 sur 7 (lundi)
TV-5 Frou-frou (mardi)
TV-5 Tell-quel (mercredi)
TV-5 Géopolis (jeudi)
TV-5 Au nom de la loi (vendredi)
12h30 CBWFT Mon amour, mon amour
12h45 TV-5 7 jours en Afrique (jeudi)
12h55 TV-5 Envoyé spécial (vendredi)
13h00 T-M Cinéma d'après-midi: Columbo
TV-5 Terre de foot (lundi)
TV-5 Bas les masques (mardi)
TV-5 7 Taratata (mercredi)
TV-5 Les chevaliers du ciel (jeudi)
13h30 CBWFT Les temps modernes
14h00 TV-5 Archéologie (lundi)
TV-5 Le divan (jeudi)
14h30 CBWFT Pourquoi pas l'après-midi?
T-M Batman
TV-5 La chance aux chansons
15h00 T-M Santa Barbara
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT Tic et Tac, les rangers du risque

Lundi 30 mai

15h45 TV-5 Scully rencontre
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La ribambelle
T-M Harry et les Henderson
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Paris lumières
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Sous le signe du faucon
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Marilyn
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Perry Mason
T-M Les héritiers du rêve
TV-5 Les grands jours du siècle
20h00 T-M On m'appelait Steven
TV-5 Bas les masques
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Chroniques de l'hôpital d'Armentières
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
TV-5 Évasion
22h56 T-M La vie au Québec
23h00 CBWFT Taquinons la planète
TV-5 Journal télévisé de FR3
23h11 T-M Fermeture
23h30 CBWFT La ruée vers l'art
TV-5 Bas les masques
0h30 CBWFT La politique fédérale
0h35 CBWFT Fin des émissions
1h00 TV-5 Les grands jours du siècle
2h00 TV-5 RFI

Mardi 31 mai

15h45 TV-5 Nord-sud
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La ribambelle
T-M Harry et les Henderson
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Fais-moi peur!
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse française
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Paris lumières
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Sous le signe du faucon
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 T-M Cinéma du mardi: Les requins de la finance
TV-5 Tell-quel
20h00 TV-5 Taratata
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le cercle de minuit
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h20 CBWFT Marilyn
22h45 TV-5 Intérieur nuit
22h50 CBWFT Les nouvelles du sport
22h56 T-M La vie au Québec
23h11 T-M Fermeture
23h15 TV-5 Journal télévisé FR3
23h20 CBWFT Découverte
23h40 TV-5 Revue de presse française
23h45 TV-5 Chroniques de l'hôpital d'Armentières
0h10 CBWFT Second regard
0h40 CBWFT Fin des émissions
0h45 TV-5 Évasion
1h15 TV-5 Tell-quel
2h15 TV-5 RFI

FILMS

*19h00 T-M **Les requins de la finance***
G.-B. 1989. Drame de moeurs. Un courtier londonien ambitieux supporte mal la nomination d'une Américaine au poste qu'il convoitait.

Mercredi 1er juin

15h45 TV-5 Feu vert
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La ribambelle
T-M Harry et les Henderson
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT L'infernale machine du Dr V
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse arabe
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Paris lumières
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M La poule aux oeufs d'or
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Le baseball Labatt Draft des Expos
T-M Cinéma du mercredi: Six hommes pour sauver Harry
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 TV-5 Géopolis
19h45 TV-5 7 jours en Afrique
20h00 TV-5 Mon dernier rêve sera pour vous
20h30 T-M Benny Hill
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
TV-5 Le divan
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le cercle de minuit
21h50 CBWFT Manitoba ce soir
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h20 CBWFT Marilyn
22h45 TV-5 Espace francophone
22h50 CBWFT Les nouvelles du sport
23h00 T-M La vie au Québec
23h10 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h15 T-M Fermeture
23h20 CBWFT Sous la couverture
23h35 TV-5 Revue de presse arabe
23h40 TV-5 Mon dernier rêve sera pour vous
0h20 CBWFT Fin des émissions
0h40 TV-5 Le divan
1h10 TV-5 Géopolis
1h55 TV-5 7 jours en Afrique
2h10 TV-5 RFI

FILMS

*18h30 T-M **Six hommes pour sauver Harry***
Am. 1986. Drame d'aventures. Le frère d'un ouvrier enlevé par des terroristes en Colombie organise une expédition de secours.

Jeudi 2 juin

15h45 TV-5 Découverte
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La ribambelle
T-M Harry et les Henderson
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Mission Top secret
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse africaine
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Livraison spéciale
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Paris lumières
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le défi mondial
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 T-M La trentaine
TV-5 Au nom de la loi
20h00 T-M Claire Lamarche
TV-5 Envoyé spécial
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h35 TV-5 Le cercle de minuit
21h50 CBWFT Manitoba ce soir
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h20 CBWFT Marilyn
22h50 TV-5 Dossiers justice
22h50 CBWFT Les nouvelles du sport
22h56 T-M La vie au Québec
23h10 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h11 T-M Fermeture
23h20 CBWFT Cinéma: Le voleur qui vient dîner
23h35 TV-5 Revue de presse africaine
23h40 TV-5 Envoyé spécial
1h15 TV-5 Au nom de la loi
1h30 CBWFT Fin des émissions
2h15 TV-5 RFI

FILMS

*19h00 CBWFT **Le porteur de serviette***
Ital.-Fr. 1991. Comédie. Un professeur devient le prête-plume d'un ministre corrompu, ce qui apporte des changements fondamentaux dans sa vie et le pousse à s'interroger sur la nature réelle de la politique.

*23h20 CBWFT **Le voleur qui vient dîner***
É.-U. 1972. Comédie policière. Un jeune qui en a assez de sa vie bien rangée dans un monde plein de corruption, décide de devenir voleur de bijoux.

Vendredi 3 juin

15h45 TV-5 Oxygène
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La ribambelle
T-M Harry et les Henderson
16h15 TV-5 Gourmandises
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Les débrouillards
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse canadienne
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Vivre à Northwood
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Paris lumières
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Les nouvelles aventures de Lassie
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Les grands films: Les Mambo Kings
T-M Ciné-enquête: Kojak: des fleurs pour Matty
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 TV-5 Thalassa
20h00 TV-5 Bouillon de culture
20h30 CBWFT Histoires fantastique
T-M Simplement Sylvie
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point médias
21h30 TV-5 Les brûlures de l'histoire
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
TV-5 Cilaos
23h00 CBWFT Des jardins d'aujourd'hui
TV-5 Journal télévisé de FR3
22h59 T-M La vie au Québec
23h14 T-M Ciné-lune: Attention délires
23h20 CBWFT Cinéma: Music Box
23h25 TV-5 Revue de presse canadienne
23h30 TV-5 Bouillon de culture
1h00 TV-5 Thalassa
1h14 T-M Fermeture
1h30 CBWFT Fin des émissions
2h00 TV-5 RFI

FILMS

*18h30 CBWFT **Les Mambo kings***
É.-U. 1992. Drame. Dans les années 50, deux frères quittent leur Cuba natal pour venir vivre à New York et tentent de percer comme musiciens.

*18h30 T-M **Ciné-enquête: Kojak: des fleurs pour Matty***
Am. 1990. Drame policier. En tentant d'éclairer le meurtre d'un collègue, un lieutenant de police futé tombe sur une affaire de vols d'oeuvres d'art.

*23h14 T-M **Attention délires***
Am. 1984. Comédie. Les tribulations d'un étudiant de «high school» qui loue un appartement de luxe pour bien terminer ses vacances d'été.

*23h20 CBWFT **Music Box***
É.-U. 1989. Drame judiciaire. Ayant accepté de défendre son père d'origine hongroise accusé de crimes de guerre contre les Juifs, une avocate refuse de croire à sa culpabilité en dépit de témoignages accablants.

Calendrier COMMUNAUTAIRE

Quelques activités à travers la province à partir du 27 mai

SPORTS/LOISIRS

Le 3 juin 1994
Quelques arpents de pièges
Le Canot, Saint-Boniface
Info: 237-7692

Le 4 juin 1994
Soirée sociale avec les Hardis Moussaillons
Notre-Dame-de-Lourdes
Info: 248-2569

FORMATION

Le 1er juin 1994
Réunion hebdomadaire des Francs-parleurs
Saint-Boniface
Info: Yvette au 233-7496

CULTURE

Le 30 mai 1994
Réunion annuelle de la Société historique de Saint-Boniface
Saint-Boniface
Info: 233-4888

*Pour faire inscrire votre activité communautaire ou paroissiale dans le prochain calendrier, contactez le Centre d'information de la Société franco-manitobaine au **233-2556** ou **1-800-665-4443**.*

Félicitations Suzanne!



Suzanne Nicolas
Nous sommes tous bien fiers de tes réalisations.

Suzanne s'est vu décerner la *Palme d'or* par la Manitoba Association of Registered Nurses.

De toute ta famille.

À l'occasion du 50e anniversaire de mariage de **M. et Mme Wilfrid Rivard,** leurs enfants invitent tous leurs parents et amis à un thé-rencontre le dimanche 5 juin de 14 h à 17 h. Au Club Jovial (157, rue Centrale). Sainte-Anne (Manitoba).

❤❤❤

Votre présence sera votre cadeau.

SPORT

Campanous et SAC sports

Allez jouer dehors!

L'année scolaire tire à sa fin, le temps chaud est de retour et les élèves franco-manitobains, pour ne pas dire leurs parents, se retrouvent devant un dilemme annuel: comment les jeunes âgés de 8 à 16 ans peuvent-ils s'amuser avec leurs amis cet été, et cela sans traîner à la maison?

Le Conseil jeunesse provincial (CJP) et la Division de l'Éducation permanente du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) offrent justement de quoi éviter un été ennuyeux. Pour les amateurs de la nature, le CJP présentera l'édition 1994 de Campanous, des séjours de camping et canotage en Ontario. Et pour les jeunes sportifs, le CUSB organise des camps d'entraînement.

Campanous existe depuis 1976 et propose un camp d'été destiné aux jeunes âgés de 8 à 12 ans qui a lieu dans une île au Lac-des-Bois. Parmi les activités offertes durant les cinq jours du camp, on retrouve la nage, l'artisanat, le canotage et les soirées autour du feu de camp. Par ailleurs, un camp de canotage permet aux participants de 13 à 16 ans d'explorer à la pagaie le Lac Big Whiteshell.(1)



Karen Ragoonaden.

Claude Gauthier.

photo: Stephan Hardy

Claude Gauthier, coordonnateur de Campanous pour 1994, souligne que le camp d'été permet aux jeunes de «se retrouver en plein air et, pour certains, d'être loin de leurs parents pour une première fois». Il indique qu'une nouvelle randonnée pour le camp de canotage est présentement à l'étude: «Ça fera changement pour ceux qui reviennent plusieurs années de suite.»

Campanous recherche aussi des moniteurs pour assurer le bon déroulement des camps, ajoute-t-il. La date de fermeture des candidatures est fixée au 6 juin.

Coordonnatrice des programmes de Sports, académique et culture (SAC) à l'Éducation permanente du CUSB, Karen Ragoonaden n'arrête pas de sourire lorsqu'on l'invite à parler des camps de sports au CUSB.

«Quand tu donnes l'occasion aux jeunes de jouer leur sport préféré durant une semaine entière, et en plus tu les régales de hot dogs, de casquettes, d'ateliers et de spectacles, c'est carrément impossible de ne pas s'amuser!»

En décrivant la croissance rapide des programmes de SAC depuis 1986, elle souligne les facteurs ayant contribué à son succès, tels la surveillance qu'on assure de 8 h 30 jusqu'à 16 h 30 et les moniteurs francophones certifiés.

«Ce n'est pas des camps d'été comme les autres», insiste Karen Ragoonaden. «Notre ambiance universitaire reflète à juste titre l'aspect rigoureux des programmes. Les participants (...) seront appelés à se perfectionner dans leur sport.»

Puisqu'il n'y a qu'un nombre limité de places, souligne-t-elle, il s'agit de s'inscrire le plus tôt possible.(2)

Stephan HARDY

(1) Pour plus de renseignements à propos des Campanous, veuillez communiquer avec Claude Gauthier au 237-8947.

(2) Il y a quatre camps d'entraînement prévus, dont des camps de volleyball, basketball, soccer et badminton. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'Éducation permanente du CUSB au 233-0210, poste 211.

Les employés d'Air Canada constituent incontestablement son atout le plus précieux. En effet, dans une industrie où prime la qualité du service, il nous faut pouvoir compter tant sur leur efficacité que sur leur sensibilité développée à l'égard de la dimension humaine.

Nous prévoyons combler, dans un avenir rapproché, les postes suivants :

Agents, ventes et service à la clientèle

Postes permanents à temps plein

Si vous aimez vraiment travailler auprès du public et en avez fait l'expérience dans un secteur axé sur le service, en plus de parler couramment l'anglais et le français et d'avoir terminé votre 12e année ou un programme équivalent, le poste d'agent, ventes et service à la clientèle, pourra constituer un défi à votre mesure.

Nous offrons un salaire de départ de 8,27 $/heure jumelé à une intéressante gamme d'avantages sociaux ainsi qu'un horaire de travail flexible (jour, soir et fin de semaine).

Vous pouvez vous procurer un formulaire de demande à la réception du 355, avenue Portage, entre 8 h et 16 h, du lundi au vendredi. Pour postuler, veuillez faire parvenir votre demande et(ou) curriculum vitæ, au plus tard à 8 h le lundi 6 juin, à l'adresse suivante :

Directeur, personnel et relations de travail
Air Canada
355, avenue Portage
C.P. 768
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2N2

Air Canada est liée par la Loi sur l'équité en matière d'emploi et la Loi sur les langues officielles du Canada.



AIR CANADA

BDO GUENETTE CHAPUT, comptables agréés.

Notre priorité… le succès de nos clients!

BDO DUNWOODY WARD MALLETTE

- Comptables agréés
- Conseillers en gestion
- Syndics en faillite
- Conseillers en informatique

262, rue Marion, St-Boniface (Mb) R2H 0T7; Tél: 233-8593; Fax: 237-0134



LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

COORDONATEUR (TRICE) DU CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

POSTE D'UNE DURÉE APPROXIMATIVE D'UN (1) AN

Relevant de la Directrice des Ressources humaines, le candidat devra indentifier, élaborer et diriger les programmes de conditionnement physique et de mode de vie pour les employés de tous les niveaux. Le candidat sera responsable de la formation et de la surveillance des moniteurs bénévoles, évaluer les niveaux de condition physique, fournir du counseling individuel, ainsi que de préparer des bulletins d'informaiton, des brochures, des rapports et des budgets.

Le candidat choisi doit être très motivé et démontrer de l'entregent, une capacité de bien communiquer et des compétences organisationnelles. Le candidat doit détenir un diplôme en éducation physique ou un diplôme équivalent. Le poste exige une formation du genre Fitness Leadership, de l'expérience en gestion de programmes de conditionnement physique et de mode de vie et dans l'évaluation de la condition physique ainsi que des aptitudes à orienter. Des connaissances relatives à la gestion de programmes de conditionnement physique internes et la capacité de travailler avec un ordinateur personnel seraient au atout. L'angalis est la langue de travail.

Les personnes intéressées sont priées de présenter leur demande par écrit, au plus tard le vendredi 3 juin 1994, en prenant soin de joindre leur curriculum vitae, d'indiquer leurs attentes salariales et de fournir des références.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ
423 RUE MAIN
WINNIPEG (MANITOBA)
R3B 1B3



Chauffeur d'autobus

Régie des transports de Winnipeg

Concours no 94-06

La Régie des transports de la Ville de Winnipeg est à la recherche de personnes très motivées, désirant sincèrement travailler auprès du public, pour combler un nombre limité de postes qui seront vacants à la fin de l'automne ou à l'hiver de 1994-1995. Au moment de faire demande, les candidat(e)s recevront les détails concernant le processus de sélection très compétitif, qui inclut un examen écrit et un autre de conduite, des entrevues et une vérification des références fournies.

Exigences :

- Doit faire preuve de stabilité d'emploi, de fiabilité et de ponctualité.
- Doit avoir la capacité de travailler avec des contraintes de temps et dans diverses situations stressantes.
- Doit détenir un permis de conduire minimum (classe 5) valide dont le dossier d'automobiliste n'indique pas plus de 4 points de pénalisation, tel qu'évalué par le Service du personnel.*
- Doit pouvoir obtenir un permis de conduire de classe 2 (mention freins à air comprimé) avant le début de l'emploi.
- Doit être très capable de travailler avec le public, de conduire de grands véhicules et de travailler selon des horaires. Le candidat ou la candidate doit également avoir une bonne connaissance des rues de Winnipeg. (Ces habiletés seront évaluées par tests.)
- Doit être physiquement capable de conduire un véhicule de transport en commun en toute sécurité.
- Doit avoir titre légal à travailler au Canada.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature devront le faire en personne et devront montrer leur permis de conduire minimum de classe 5.

CEUX DONT LES NOMS DE FAMILLE COMMENCENT PAR LES LETTRES :
A à L devront se présenter les 6 et 7 juin 1994, et
M à Z devront se présenter les 8 et 9 juin 1994.
(Ceux qui ne peuvent pas être présents entre le 6 et le 9 juin pourront faire demande le 10 juin 1994.)

HEURE : de 9 h à 16 h tous les jours.

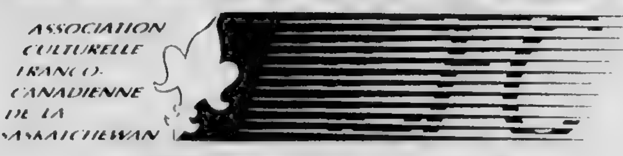
ENDROIT : sous-sol, Édifice de l'administration
Hôtel de Ville, 510, rue Main
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B9

** On demandera aux candidat(e)s de fournir un dossier d'automobiliste daté de juin 1994 (pas avant) à une prochaine étape du processus de sélection.*

Les chauffeurs d'autobus de la Régie de transports de Winnipeg travaillent dans un environnement non fumeur.

LA VILLE DE WINNIPEG PRÔNE L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI.
ON ENCOURAGE LES AUTOCHTONES, LES FEMMES ET LES MINORITÉS VISIBLES À POSER LEUR CANDIDATURE.





Offre d'emploi

L'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan est à la recherche d'un(e)

directeur(trice) du Service de liaison

Conformément à la promotion des objectifs et à la mission de l'association provinciale, le ou la titulaire du poste sera responsable d'exécuter les directives établies par la direction générale pour assurer à l'ensemble des organismes membres une prestation de services de qualité et un appui propre à garantir la participation des organismes membres dans l'intégration de la stratégie de développement de la communauté fransaskoise.

Fonctions et responsabilités:

- Maintenir des liens de communication auprès des conseils régionaux et des organismes membres de l'ACFC.
- Offrir un appui technique et professionnel auprès du personnel oeuvrant dans les régions.
- Collaborer dans la poursuite du processus de concertation communautaire et sectorielle dont s'est doté la communauté fransaskoise (concertation locale, régionale et provinciale).
- Planifier et gérer les activités du secteur de liaison découlant de la programmation annuelle.
- Superviser et encadrer le personnel du secteur de liaison.
- Gérer le budget du secteur de liaison.

Exigences:

- Formation universitaire en sciences sociales et/ou sciences humaines.
- Expérience pertinente en développement communautaire.
- Bonne connaissance du contexte des minorités de langues officielles.
- Maîtrise du français oral et écrit; bonne connaissance de l'anglais.
- Esprit d'équipe, entregent, dynamique et autonome.
- Disponibilité à se déplacer en province.

Salaire: à être négocié selon la formation et l'expérience.

Entrée en fonction: le mardi 2 août 1994 ou selon entente mutuelle.

S.V.P. acheminer votre demande et votre curriculum vitae avant le 10 juin 1994 à:

Concours à la direction
Service de liaison de l'ACFC
2132, rue Broad
Régina (Saskatchewan)
S4P 1Y5
Tél.: 569-1912



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. I.M.P.

Gens d'ici

La présidente de Pluri-elles

C'est par sa pratique du droit de la famille que l'avocate Marianne Rivoalen a été amenée à connaître l'existence de l'organisme Pluri-elles. «Je suis la seule avocate francophone spécialisée dans ce domaine, explique-t-elle. Mes clientes étaient souvent des femmes qui fréquentaient Pluri-elles.»

Membre du conseil d'administration de l'organisme depuis deux ans, dont la dernière année à titre de vice-présidente, Marianne Rivoalen en est devenue la présidente lors de l'assemblée annuelle tenue le 19 mai dernier.



Marianne Rivoalen.

«Comme présidente, lance l'avocate de 30 ans, je veux continuer le travail qui se fait déjà. Nous avons plusieurs programmes en place qu'il faut poursuivre malgré les coupures budgétaires.»

Tous les programmes de Pluri-elles sont nécessaires pour favoriser l'épanouissement des femmes, avance-t-elle, mais en tant qu'avocate elle dit s'intéresser davantage au counselling et au programme Évolution, qui permet aux femmes de retourner sur le marché du travail.

«Les femmes que je rencontre dans ma pratique sont aux prises avec deux problèmes: elles n'ont pas d'autonomie financière et sont laissées seules avec les enfants. Les activités de Pluri-elles aident justement ces femmes à retrouver leur autonomie.»

S. L.

Réal Tétrault a porté six mois le casque bleu

«Les chialeux, qu'ils aillent visiter la Bosnie!»

«Je suis assis dehors, ici, et il n'y a pas de danger. Mais en Bosnie, il était toujours possible de se faire tirer dessus.» Réal Tétrault, 21 ans, est de retour depuis le 11 mai dans le paisible village de La Broquerie après une mission de paix de six mois qui a changé sa vie.

«J'étais la seule chose qui manquait à ma famille; mais moi, j'ai manqué de tout: mon pays, ma famille. J'ai couché pendant six mois sous une tente sur un matelas pneumatique.

«C'est incroyable, y'a rien là-bas, pas de restaurant où sortir.



Peu de pays ont une armée de paix et Réal Tétrault, qui a reçu la médaille de l'ONU pour la Yougoslavie, est prêt à reprendre l'aventure: «Je n'ai pas été affecté mentalement par les six mois en Bosnie.»

J'étais avec huit amis, mais six mois avec les même gars, 24 heures par jour, ça vient que ça tombe sur les nerfs.

«J'écrivais des lettres. Je tenais un journal de bord que j'envoyais à tous les deux, trois jours à (mon amie) Suzanne. Il vient un temps où la seule excitation qu'on avait, c'était le courrier.»

L'aventure de Réal Tétrault et des 35 autres membres du 5e Régiment d'artillerie légère du Canada a débuté en novembre dernier, alors qu'ils arrivaient par les airs au-dessus de la ville assiégée de Sarajevo.

«C'est là que ça m'a frappé: les maisons de la ville étaient pleines de trous, c'est facile à voir de l'avion. J'ai vu beaucoup de choses: des jeunes qui vivent sur le bord du chemin et qui ont besoin de bouffe - et on ne peut rien leur donner. J'ai vu des familles abandonner leur maison en plein hiver avec rien, juste des espadrilles aux pieds.»

Réal Tétrault a passé quatre mois dans des postes d'observation en montagne, près des lignes de front, où lui et ses camarades rapportaient à leurs supérieurs les violations aux cessez-le-feu. «Après la menace de raids aériens de l'ONU, souligne-t-il, les violations ont diminué de 60 %.»

Puis il a passé deux mois comme garde de camp du contingent canadien à Visoco. Du danger? «Dans les convois, on tirait sur nous pour nous faire peur. On se cachait la tête dans le véhicule et on attendait que ça passe. Au début, on avait peur, mais on s'est habitués.

«J'ai travaillé dans un hôpital pendant trois semaines, où j'ai aidé les infirmières à soigner les enfants et j'ai coupé du bois pour le chauffage. C'est là que je me suis senti le plus utile.

«Il y avait de 150 à 200 enfants de moins de six ans à l'hôpital, qui était dans une condition déplorable. Ça sentait mauvais, l'odeur de couches: l'estomac te monte dans la gorge, la première fois. Une des mes activités était d'enterrer les jeunes morts...»

«Comme Canadiens, on n'a pas de quoi se plaindre; on paie des taxes, mais on a tout. Les chialeux, qu'ils aillent six mois en Bosnie. Ma séance de "bitchage" est finie. Je suis fier d'être Canadien.

«L'arrivée au pays, c'était quelque chose. Pour moi, ce n'était pas fini tant qu'on n'avait pas atterri. Je pense que j'aurais été aussi fier que si j'avais gagné un million! On est ici, c'est fini!

«Il y avait 500 personnes qui nous attendaient. C'est un drôle de sentiment, c'est pas tout le monde qui vit cette expérience de séparation et de réunion avec sa famille. C'est quelque chose à voir.»

Réal Tétrault a été accueilli un peu comme un héros à son retour à La Broquerie. Des panneaux publicitaires lui souhaitaient la bienvenue, il a eu beaucoup d'attentions et de questions.

«Ma vie a changé depuis que je suis revenu: je sens une urgence de faire certaines choses tandis que je suis jeune, et de ne pas attendre qu'il soit trop tard.»

Comme quoi? «Du parachutisme civil et du camping de plein air. Je n'en faisais pas avant parce que j'étais bien dans la maison.»

Après un mois de congé au Manitoba et des vacances en Gaspésie, ce sera le 13 juin le retour à Val Cartier et à la routine.

«Je vais essayer de faire carrière dans le militaire, au moins 20 ans. L'aventure? Pas en Bosnie, pas au Rwanda, mais peut-être ailleurs.»

Jean-Pierre DUBÉ

Développement et Paix de Saint-Boniface dépend de Toronto

On demande de relever de Montréal

Un groupe de 16 représentants de Développement et Paix de l'Ouest canadien ont rencontré des représentants du secrétariat national, le 7 mai à Saint-Norbert. C'était une première réunion du genre, dans le but de discuter des besoins spécifiques des francophones.

Pendant que les représentants de l'Alberta et de la Saskatchewan se sont montrés intéressés à se réunir en un conseil commun, ceux du Manitoba ont demandé des liens formels avec le secrétariat national à Montréal.

«Pour le moment, le Conseil diocésain de Saint-Boniface est relié à Toronto, explique le représentant du Manitoba au Conseil national d'éducation, Hubert Balcaen. On a exprimé le voeu d'avoir des liens structurels plus directs avec Montréal, par la voie de l'animateur en poste au Manitoba.»

Même si la section locale de Développement et Paix embauche un(e) animateur(trice) bilingue, le lien avec Toronto reste problématique, puisque le matériel est surtout en anglais.

Les membres de Saint-Boniface souhaitent également desservir les francophones du diocèse de Winnipeg. «Il faudrait développer un mécanisme pour les rejoindre, souligne Hubert Balcaen, mais on n'a pas identifié de solution.»

Les membres ont montré leur joie devant la tournure des événements en Afrique du Sud, où l'organisme a lutté contre le régime d'apartheid «surtout par son appui aux sanctions, par des campagnes de pétition et l'appui de nombreux projets à la base.»

Développement et paix est considéré comme un des organismes d'aide internationale les plus respectés au Canada. En plus de contribuer directement à des projets dans les pays du Sud, il oeuvre à la conscientisation du public canadien aux questions de solidarité nationale.

L'organisme prévoit que la rencontre de l'Ouest avec le secrétariat de Montréal deviendra annuelle.

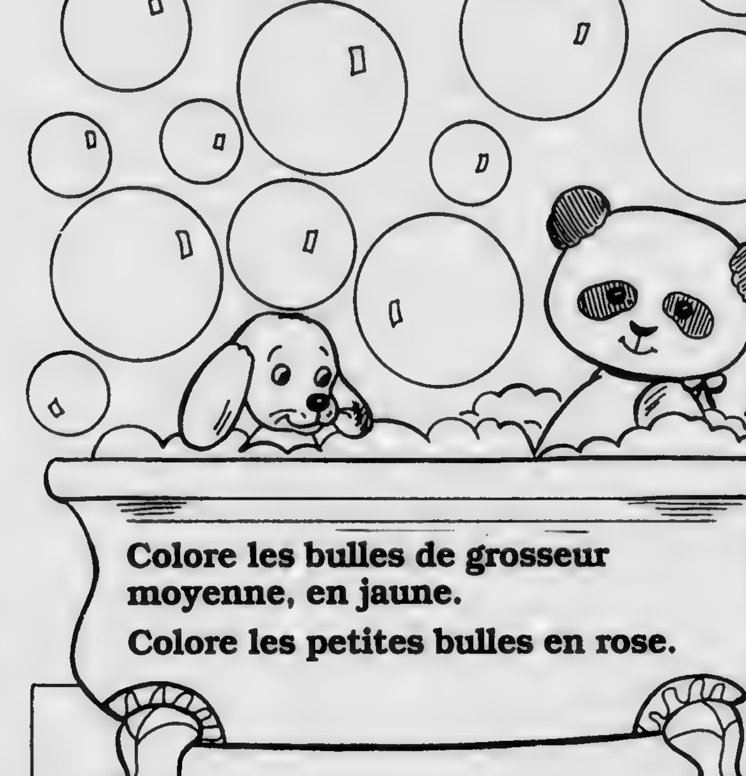
J.-P. D.

La chronique religieuse... de retour la semaine prochaine.


Hubert Balcaen: «Le nom de Nelson Mandela n'est certes pas étranger à Développement et Paix.»



Colore les grosses bulles en bleu.



Colore les bulles de grosseur moyenne, en jaune.

Colore les petites bulles en rose.

Recette

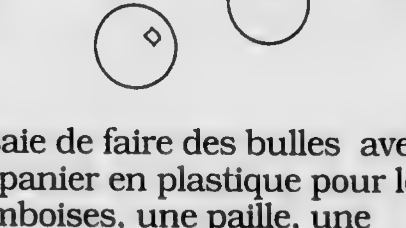
un contenant en plastique

250 mL de savon à vaisselle

15 mL de glycérine (Tu peux t'en procurer à une pharmacie.)

500 mL d'eau chaude

8 mL de sucre



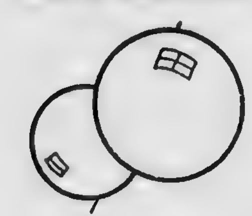
Essaie de faire des bulles avec: un panier en plastique pour les framboises, une paille, une passoire ou d'autres choses auxquelles tu pourrais penser qui feront des bulles.

Bonjour mon ami.e!

Tu aimes souffler des bulles? Moi j'adore cela. Des grosses, des moyennes et des petites! Tout dépend de l'outil dont tu te sers pour les faire. Essaie différentes choses pour t'amuser.

Bonne semaine!

Bicolo.



Je me sens étrangement léger!



L'eau et le savon deviennent des amis.

Tout ce qu'il y a autour de toi est fait de petites molécules. Tu ne peux pas les voir parce qu'elles sont trop petites. Le savon et l'eau sont faits de molécules eux aussi. Mais l'eau et le savon ne s'aiment pas, comme tu vas voir.

Un jour, M. Savon et Mlle Eau se chicanaient. «Je pense que tu es trop humide et froide», dit M. Savon. «Eh bien, toi, tu es trop gluant et tu me fais mal aux yeux», répondit Mlle Eau.

«Pourquoi ne pouvez-vous être des amis?» demanda Mme Glycérine. Mme Glycérine est une molécule spéciale qui aide aux autres à s'aimer, du moins, pour un bout de temps.

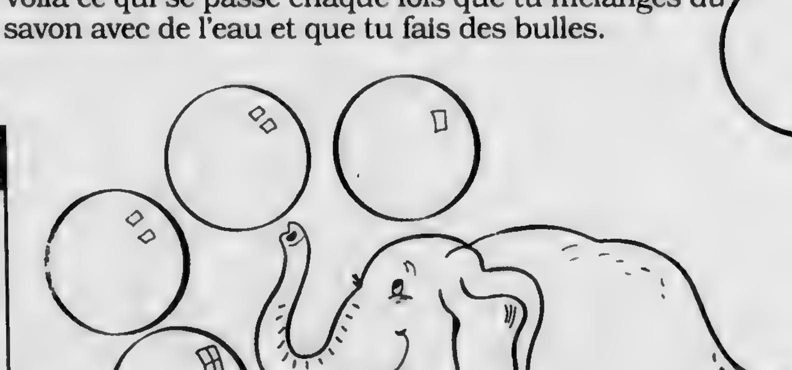
Alors, Mme Glycérine versa un peu d'elle-même sur M. Savon et Mlle Eau. Quelque chose de merveilleux se produisit. Les longues molécules de M. Savon et les petites molécules de Mlle Eau commencèrent à s'aimer. Elles se sont bien mélangées et s'accordaient.

Alors Mme Glycérine dit: «Venez voir! M. Savon et Mlle Eau s'accordent maintenant.»



Une petite brise entendit Mme Glycérine et vint souffler sur les deux. À l'instant même, quelque chose de très beau arriva. De belles grosses bulles multicolores se sont formées parce que les molécules de M. Savon et de Mlle Eau s'accordaient. Malheureusement, cela ne dura pas. Tout à coup, on entendit: «Hé, tu me frappes!» «Eh bien, enlève-toi de mon chemin!», et la chicane reprit. Les molécules se séparèrent et les bulles éclatèrent.

Voilà ce qui se passe chaque fois que tu mélanges du savon avec de l'eau et que tu fais des bulles.



Arachide l'éléphant a soufflé toutes ces bulles.

Trois bulles ont éclaté.

Combien lui en reste-t-il?



J'ai lu un bon livre!

Les Fables de La Fontaine

par Jean de La Fontaine
Éditions M.F.G.

Pour les enfants de 9 à 12 ans.

Né à Château-Thierry en 1621, Jean de La Fontaine était le fils d'un maître des eaux et forêts.

Il écrit beaucoup de poèmes. Les enfants connaissent surtout ses fables, adaptées de celles du philosophe grec Esope. Remplies de vie et d'humour, elles mettent en scène avec drôlerie toute une population d'animaux à qui Jean de La Fontaine prête des défauts, le ridicule ou les malices des hommes.

Ce livre contient les plus populaires de ses fables.

Gracieuseté de La Boutique du Livre.

Directeur.trice général.e

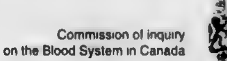
Hôpital général Sainte-Rose

L'Hôpital général Sainte-Rose procure les premiers soins ainsi que les soins en médecine générale à la population de Sainte-Rose-du-Lac et des communautés environnantes. Cet établissement de 68 lits incarne les principes catholiques et est inspiré de la mission de compassion et de charité chrétienne de ses propriétaires, les Soeurs de la Charité de Montréal «Soeurs Grises».

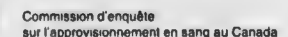
L'Hôpital est à la recherche d'un leader dynamique faisant preuve de compétence en communication et d'expérience dans les cadres supérieurs en services de santé. Le directeur général ou la directrice générale est directement responsable auprès du Conseil d'administration et des propriétaires, de la gestion de l'établissement conformément à son plan d'action à long terme et à ses objectifs. Le candidat ou la candidate doit avoir terminé un programme de formation des gestionnaires en soins de santé et faire preuve d'un esprit innovateur et d'une adhérence à la mission des Soeurs Grises. La capacité de communiquer dans les deux langues officielles est désirable.

Veuillez faire parvenir votre demande et votre curriculum vitae par écrit **avant le 25 juin 1994** au:

Président, comité de sélection
Hôpital général Sainte-Rose
C.P. 60
Sainte-Rose-du-Lac (Manitoba)
R0L 1S0



CANADA



PRENEZ AVIS que l'honorable juge HORACE KREVER, Commissaire pour la COMMISSION D'ENQUETE SUR L'APPROVISIONNEMENT EN SANG AU CANADA, a retenu la date du lundi 13 juin 1994, à 10:00 heures a.m., à l'hôtel Days Inn Winnipeg (Marlborough), sise au 331 rue Smith, Salle Marlborough, Winnipeg, Manitoba pour continuer les audiences publiques de la Commission. D'autres audiences publiques auront lieu dans chaque province et territoire du Canada.

ET PRENEZ ÉGALEMENT AVIS QUE les personnes qui désirent témoigner sont invitées à communiquer avec

Marlys Edwardh, ou Céline Lamontagne
Conseillères juridiques
C.P. 1800, Succursale "B"
Ottawa, Ontario
K1P 5R5
Téléphone: (613) 954-1877
Télécopieur: (613) 954-3770 OU
1-800-663-0939 (français) et 1-800-663-0326 (anglais)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE (SFM)
est à la recherche d'un(e):

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Description de tâches:

- responsable au conseil d'administration de la gestion du personnel, des programmes et des budgets de la SFM;
- prépare les ordres du jour, procès-verbaux, documents d'appui et rapports pour le conseil d'administration;
- responsable de l'ensemble des dossiers de la SFM, selon l'orientation et les objectifs établis par le conseil d'administration;
- voit à ce que la mission de la SFM et l'orientation donnée par le conseil d'administration soient reflétées dans les programmes et activités de la SFM;
- assure la communication avec les autres organismes franco-manitobains;
- assure une liaison, au niveau administratif, avec la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.

Qualifications requises:

- degré universitaire en administration, en sciences sociales ou dans une discipline connexe;
- bonne connaissance de la collectivité franco-manitobaine;
- expérience administrative et de gestion;
- bonne capacité de rédaction tant en français qu'en anglais;
- expérience en relations publiques;
- esprit d'initiative et de créativité.

Entrée en fonction: juillet 1994

Salaire: selon les qualifications, l'expérience et l'échelle de salaire.

Prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent avant le **25 mai 1994 à**:

Personnel et confidentiel
La Présidente
Société franco-manitobaine
C.P. 145 Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4



LE CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL INC.
est à la recherche d'un.e

Coordonnateur.trice

pour le projet «Atelier d'orientation au travail»
du 13 juin au 2 septembre

Responsabilités :
- offrir à dix étudiant.e.s du secondaire des ateliers de formation, d'orientation et d'expérience de travail;
- surveiller les étudiant.e.s en stage et en session d'orientation;
- responsable de la comptabilité et de l'évaluation du projet.

Qualités requises :
- bonne connaissance du français écrit et parlé;
- de préférence, un.e étudiant.e universitaire en pédagogie;
- de l'expérience dans le monde du travail.

Rémunération :
- 500 $ par semaine.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae avant le lundi 6 juin 1994 à:



André Brin
Directeur général
Conseil jeunesse provincial Inc.
300A - 383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9
Télécopieur : 237-5076

AVIS DE QUALIFICATION

ATTENDU QU'un avis d'intention, daté du 5e jour de novembre 1994, a été signifié et publié conformément à l'article 4 de la Loi sur les richesses du patrimoine à l'égard du site ci-après décrit, savoir:

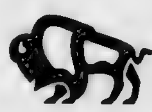
Les biens-fonds et lieux communément désignés la cathédrale de Saint-Boniface dans la ville de Winnipeg; au Manitoba, et dont la description légale, constatée au titre foncier no 1295001, est la suivante: SP Lot 2 Plan 29300 WLTO in RL 76 and 80 Parish of St. Boniface qui ont comme propriétaire, d'après les registres du bureau des titres fonciers de Winnipeg, La Corporation Archiépiscopale Catholique de Saint-Boniface.

SACHEZ QUE ledit site, avec ses biens-fonds, bâtiments et dépendances, a été qualifié de site du patrimoine aux termes du règlement ministériel no 48/94, pris le 23e jour de février 1994, et est de ce fait protégé par la Loi sur les richesses du patrimoine.

Fait en la ville de Winnipeg, Manitoba, ce 30e jour de mars 1994.

Manitoba
Le ministre de la Culture du Patrimoine et de la Citoyenneté

Harold Gilleshammer
Ministre





Gouvernement du Québec
Bureau du Québec à Edmonton

CONSEILLER OU CONSEILLÈRE EN COMMUNICATIONS

ATTRIBUTIONS : Sous l'autorité du représentant du Québec à Edmonton, assumer la responsabilité de l'élaboration et de la mise en oeuvre de programmes de communications, des relations auprès des médias et des agents d'information des principaux organismes du territoire ainsi que de la rédaction de documents d'information du Bureau.

CONDITIONS D'ADMISSION : Diplôme de premier cycle en communications ou dans une discipline connexe; une expérience pertinente minimale de trois ans dans le secteur des communications; une maîtrise du français et de l'anglais écrits et parlés. Une connaissance du Québec est un atout. Joindre à votre curriculum vitae une lettre de présentation et une photocopie de l'original des attestations d'études.

RÉMUNÉRATION : Entre 35 237 $ et 57 527 $.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : le 10 juin 1994.

INSCRIPTION : Bureau du Québec à Edmonton, 10th Floor, 10010 - 106th Street, Edmonton (Alberta) T5J 3L8. Téléc. : (403) 424-9495.

INFORMATION : M. Christian Groleau, (403) 423-6651.





Jean-Guy Talbot, c.g.a.

TALBOT & ASSOCIÉS ASSOCIATES

Comptable général agréé / Certified General Accountant

Une firme qui reconnaît l'importance de prendre du temps avec chaque client, individuellement.

102, promenade Houde
St-Norbert (Manitoba)
R3V 1C5
(204) 269-7460

C.P. 391
Notre-Dame-de-Lourdes
(Manitoba) R0G 1M0
(204) 248-2557

Si vous êtes intéressé à vivre le long de la rivière Winnipeg, à Saint-Georges (appartement de deux chambres), nous vous invitons à assister à une rencontre au Centre communautaire de Saint-Georges **le vendredi 3 juin 1994 à 19 h.**

Vos idées et suggestions seront très appréciées.

Ce projet est commandité par le Comité de développement économique de Saint-Georges.

Pour plus de renseignements, contacter Ria au 367-9114.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue CHRISTIANE LE GOFF, de la ville de Winnipeg (Manitoba).

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au C.P. 36, 201 - 185, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le 30e jour de juin 1994.

Fait à Winnipeg (Manitoba) ce 18e jour de mai 1994.

ROBERT BÉTOURNAY
Procureur de la succession



AVIS DE NOMINATION



A. (TONY) ROSSI

P.J. MacDonald, directeur général de l'Exploitation pour le Canadien National dans l'Ouest canadien, est heureux d'annoncer la nomination de A. (Tony) Rossi au poste de directeur principal des Services de transport.

M. Rossi est entré au CN en 1965, et il a travaillé en divers endroits dont Kamloops, Vancouver, Edmonton, Winnipeg et Montréal. Il assumait, jusqu'à tout récemment, les fonctions de directeur du district du Nord de la Colombie-Britannique.

Dans son nouveau poste, M. Rossi veille à l'efficacité du mouvement des trains sur tout le territoire de l'Ouest canadien qui va de Thunder Bay (Ontario) à la côte ouest. Ses bureaux sont situés à Edmonton où se trouve la direction du CN pour l'Ouest canadien.

QUIZ

Qui est-il?



Archives Agnès Goulet

QUESTIONS

1. Qui est cet homme?

2. Comment s'est-il illustré?

3. S'est-il présenté comme candidat libéral en 1903?

4. Lors de la fondation de l'Association d'éducation, il a siégé à quel comité?

5. D'après qui a été nommée l'école Lagimodière à Lorette?

RÉPONSES

1. Il s'agit de William Lagimodière (1859-1930), petit-fils de La Prairie Lagimodière, et arrière-petitfils de Jean-Baptiste et de Marie-Anne Gaboury, le premier couple blanc dans l'Ouest. Il aurait connu son arrière grand-mère, qui est décédée en 1875.

2. William Lagimodière a été le premier secrétaire-trésorier de la Municipalité rurale de Taché, poste qu'il occupa de 1880 à 1892. Il a également été membre de l'Assemblée législative, élu pour trois mandats: de 1888 à 1892, de 1899 à 1903 et de 1903 à 1907. En 1890, il fut l'un des six députés à quitter le caucus libéral pour s'opposer à la nouvelle loi faisant de l'anglais la seule langue officielle.

3. Il est rapporté dans Le Manitoba de 1903 que les candidats francophones membres du Parti libéral ont renié le chef Greenway à la suite du fameux compromis avec Laurier sur l'enseignement du français. Voulant mettre en évidence le profond désaccord de la population francophone avec la politique de la province, le journal rappelle que les candidats M.J. Préfontaine dans Assiniboia, Arthur Hébert dans Carillon (qui a été battu par Albert Préfontaine), Horace Chevrier dans Saint-Boniface et William Lagimodière dans La Vérendrye ont renié publiquement M. Greenway comme chef politique.

4. Au comité de finance, en compagnie de MM. Horace Chevrier, H. Béliveau, Emery Turenne et N. Léveillé.

5. D'après Jean-Baptiste, dit La Prairie, puisqu'il a été, paraît-il, le premier blanc à naître à la colonie de la Rivière-Rouge, sa soeur aînée Reine ayant vu le jour plus loin dans l'Ouest.°

Compilé par Jean-Pierre DUBÉ

RECETTE

Sauté au boeuf thaï

Boeuf et beurre d'arachides? Une combinaison inusitée qui s'est méritée un premier prix pour l'originalité et pour le goût! L'utilisation d'ingrédients simples et méthodes de cuisson rapides, tels les sautés, permettent que le repas soit prêt en 30 minutes.



Sauté au boeuf thaï

1/4 tasse (50 mL) sauce soja légère
1/4 tasse (50 mL) beurre d'arachides crémeux
2 c. à soupe (30 mL) huile de sésame
1 c. à soupe (15 mL) fécule de maïs
1/4 c. à thé (1 mL) gingembre moulu
1/4 c. à thé (1 mL) piments rouges écrasés
1 tasse (250 mL) eau
3/4 lb (375 g) lanières de bifteck de surlonge
6 ciboules (oignons verts), tranchées en diagonale
2 carottes, coupées en julienne
1 poivron vert, coupé en lanières
1/4 à 1/2 tasse (50-125 mL) arachides grillées non salées, hachées grossièrement

Dans un petit bol, mélanger la sauce soja, le beurre d'arachides, la fécule de maïs, le gingembre, les piments rouges écrasés et l'eau. Réserver. Dans une grande poêle, brunir le boeuf à feu vif de 4 à 5 minutes. Ajouter les ciboules (oignons verts), les carottes, le poivron vert et cuire en mêlant constamment jusqu'à ce que les légumes soient al dente. Ajouter à la poêle le mélange de sauce en remuant et amener à ébullition. Cuire deux minutes jusqu'à épaississement. Servir sur du riz. Parsemer avec les arachides.

Donne environ six portions.

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5 $** ou **7,50 $** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6 $** ou **9 $**); 29 à 35 mots (**7 $** ou **10,50 $**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8 $** ou **12 $** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!



Divers

REGINE'S CURIOS achète meubles anciens, «curio cabinet», «china cabinet», cristal, argenterie, porcelaine, tableaux. 326 Broadway, Winnipeg, téléphone: 956-5872.
395-

GAGNEZ jusqu'à 346 $ en assemblant nos boules de Noël à domicile. Info: envoyez une enveloppe pré-adressée et timbrée à: Les Fantaisies de Noël, 2212, Gladwin Crescent, suite 100, poste 2197, Ottawa (Ontario) K1B 5N1.
402-

JEUNE FEMME aimerait garder des enfants au mois de juillet et août, du lundi au vendredi, préférablement à Saint-Boniface. Composez le 237-8165.
447-

PEINTRE peinturerait votre maison pour 10 $ l'heure. Appelez 339-8006.
468-

ASPERGES fraîches à vendre. Composez le 261-7170 à Saint-Norbert (le jour) ou le 882-2476 à Sainte-Agathe.
472-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. O.J.F.
482-

PARC WINDSOR: Garderait enfants de 0 à 5 ans avant et après l'école. Lundi au vendredi. Temps partiel et plein pour septembre. Lucie: 231-3675.
484-

J'AIMERAIS GARDER des enfants chez moi du lundi au vendredi près de l'école Hastings. Composez le 256-8344.
493-

GARDERIE familiale française, près de l'école Taché, ouvertures pour enfants de 6 mois et plus. Susan au 237-3560.
501-

VENTE DE BRIC-À-BRAC, 193, rue Coniston, Norwood. Le vendredi 27 mai de 16 h à 20 h. Le samedi 28 mai de 9 h à 16 h.
502-

Recherche

RECHERCHE: Jeune femme tranquille recherche non-fumeuse pour partager appartement spacieux, boulevard Provencher. Laveuse et sécheuse comprises. Stationnement disponible. Pas d'animaux. 250 $ par mois plus chauffage et électricité. Composez le 237-8165.
446-

RECHERCHE personne intéressée à coordonner **La Jolys Tea Room** (cuisine, boutique d'artisanat, etc.) commençant immédiatement, environ 15 à 20 heures par semaine. Pour plus de renseignements, composez le 433-7104.
497-

ENSEIGNANTS à la recherche d'une gardienne bilingue non fumeuse à domicile à River Heights pour un garçon d'un an du lundi au vendredi débutant la fin d'août. Composez le 488-8346.
504-

À vendre

À VENDRE: Norwood, 55 500 $, maison à 2 étages en très bon état avec plusieurs rénovations. Appelez Nap Gagnon chez Sutton: 475-9130.
408-

À VENDRE: 531, St-Jean-Baptiste; maison de trois chambres à coucher; fenêtres, tuyauterie et filage en neuf; deux salles de bain, terrain 25 x 117. Prix: 71 900 $. **et** 529, St-Jean-Baptiste, maison deux pièces, chambre de bain en neuf; terrain 25 x 117. Prix: 28 000 $. Tél. 237-4604.
421-

À VENDRE: Parc Windsor, maison «side by side», trois chambres à coucher, 1 et 1/2 salle de bain, tapis, sous-sol (cèdre), terrasse, jardin, près de tous les services, en excellent état. 63 900 $. 779, chemin Elizabeth: portes ouvertes 29 mai de 13 h à 17 h. 254-3599.
459-

À VENDRE: Saint-Boniface, duplex ou maison unifamiliale, chauffage, électricité et eau chaude séparés, air climatisé, garage double. Appelez Nap Gagnon (Sutton Group) 475-9130.
477-

VENTE PRIVÉE: Norwood près Holy Cross, Précieux-Sang; maison de quatre chambres à coucher, lot 50' x 160', belle propriété, chambre de bain et cuisine moderne, inclut réfrigérateur, poêle halogène, lave-vaisselle, four autonettoyant, congélateur 21 pi3. À voir: 243, promenade Enfield.
487-

À VENDRE: Maison de trois chambres à coucher au Domaine Marius-Benoit, 54, promenade des Intrépides. 153 000 $. Composez le 231-2738.
490-

VENTE PRIVÉE: Morris, maison de trois chambres à coucher, armoires en chêne, garage, 1080 pieds, 12 ans. Portes ouvertes les 28 et 29 mai. Téléphone: 746-2522.
498-

À VENDRE: Maison d'une chambre à coucher, sur 1 acre. Chauffée au bois ou à l'huile. Quelques meubles inclus. Située proche de la frontière américaine à Sundown (Manitoba). 5 900 $. Pour info., composez le 222-1273 ou (604) 395-4495.
499-

À VENDRE: Mobilier divers à vendre, divan, sofa, divan-lit, composer le 233-3975.
492-

À VENDRE: Saint-Boniface. La nature en pleine ville. Maison à 1 et 3/4 étage, 4 chambres à coucher, 1 et 1/2 salle de bain. Garage simple, petite terrasse, planchers de bois franc. À dix pas de la rivière Seine. Prix: 82 000 $. Téléphone: 231-0320.
505-

À louer

A LOUER: Deux chambres à coucher, 343, rue DesMeurons, laveuse et sécheuse incluses, propre, stationnement. 415 $. Libre immédiatement. 233-7652 ou 233-2520.
418-

À LOUER: Appartement de deux chambres à coucher, services inclus. Libre le 1er juin. 350 $. Appelez au 233-3753.
460-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, rue Aulneau. Libre le 1er juin. 233-2375. Stationnement inclus.
476-

GARCONNIÈRE à louer à Saint-Boniface, rue Masson, libre immédiatement. 315 $ par mois inclut chauffage, composez le 231-5033.
481-

APPARTEMENT À LOUER: 245, boulevard Provencher. 233-0198.
485-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, avenue de la Cathédrale; disponible le 1er juin. 360 $ services inclus. Composez le 233-6091.
486-

À LOUER: Garconnière, 309 $ par mois, et appartement d'une chambre à coucher, 388 $. Dans le vieux Saint-Boniface, près de l'Hôpital, autobus. Ensoleillé et propre. Appelez 237-1745.
488-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, très propre, 424, rue Valade. Stationnement, laveuse, sécheuse inclus. Disponible le 1er juin. Composez le 235-0296.
491-

À LOUER: Appartement simple, garçonnière à louer, 25 % des revenus (Chez Nous Inc.) Appelez Lionel Robidoux, 233-7761. Libre immédiatement.
494-

À LOUER: Appartement spacieux, Provencher, deuxième étage. Deux chambres à coucher. Téléphoner à 668-7417.
495-

À LOUER: Sur la rue Notre Dame. Appartement d'une chambre, salon, cuisine et salle de bain. Laveuse et sécheuse ainsi que tous les services sauf Hydro. Propre et tranquille, entrée privée. Stationnement inclus. Libre le 1er juillet. 350 $ par mois. Composez le 235-0240.
496-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher sur la rue Aulneau près de la Cathédrale. Très tranquille. Idéal pour personne à la retraite. 395 $ par mois, services et stationnement compris. Libre le 1er juillet 1994. Rendez-vous: composez le 233-0166.
500-

À LOUER: 172, promenade Enfield, bel appartement moderne d'une chambre à coucher, disponible le 1er juillet. 490 $ + électricité. Composez le 233-2072.
503-

Communiqué

Assemblée annuelle

La Société historique de Saint-Boniface vous invite à son assemblée annuelle.

Date : Le lundi 30 mai 1994

Heure : Réunion : 19 h
Conférence : 20 h
Conférencière invitée :
Soeur Jacqueline St-Yves, S.G.M.
Les Soeurs Grises et leurs oeuvres

Lieu : Salle Valade
Les Soeurs Grises du Manitoba Inc.
151, rue Despins
Saint-Boniface (Manitoba)



Un goûter sera servi.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231-1333
Fax: 237-0998

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.
* Avocat-conseil et aussi membre du Barreau du Québec
202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

MONK, GOODWIN
... AVOCATS ET NOTAIRES ...
Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL L. J. CHARTIER
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St-Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de


Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237–9600
N° de FAX: 233–2689


Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Encouragez nos annonceurs!


PROVENCHER PRESS
353,boulevard Provencher
Locaux 5 & 6
Tél: 237-5558
Téléc: 237-5561
IMPRIMERIE
TYPOGRAPHIE
LIVRES DE FAMILLE
PHOTOCOPIES
(44 100 COPIES OU PLUS)
CONTACTEZ MARC JOUBERT OU ALBERT MARION

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
9ième étage, 400, avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba
Canada R3C 4K5
Téléphone: (204) 988-0304
Fax: (204) 957-0945
Au Chalet de La Broquerie, chaque mercredi, de 13 h à 17 h 30.
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)
1-957-5464 (ligne sans frais à Winnipeg)

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St. Hilaire
Avocats et Notaires
30e étage
360, rue Main
Winnipeg (Man.)
R3C 4G1
Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Marianne Rivoalen
PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires
pièce 1900
360, rue Main
Winnipeg, Man.
R3C 3Z3
Tél.: 942-0391
Ligne directe: 944-2637
Fax: (204) 957-1790

LES PETITES ANNONCES
... Ça paie et c'est facile à utiliser!

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319



• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE
TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir & Dr Nathalie Cassis
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942-0059
pour rendez-vous
409-428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses



Lise Hamelin, R.N.
Lucie Labossière-Howard, R.S.W.
(204) 256-2111
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET
Monuments
Troisième génération
• MONUMENTS
• PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
• INSCRIPTIONS

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises


2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS

AGENCE D'ASSURANCE AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Marc Marcoux
390-B, boul. Provencher
Téléphone: 233-4051


MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boul. Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
autopac

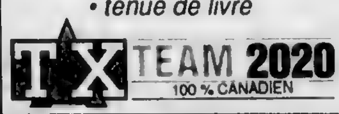
SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
[illegible]
Adressez-vous [illegible]

Encouragez nos annonceurs

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

Une bonne soirée porte un nom


Services professionnels:
• Musique enregistrée
• KARAOKE
• Location d'équipement sonore • Éclairage
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237-9716


196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
• *déclaration de revenu informatisée*
• *tenue de livre*


Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ


Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4

Options offertes

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	35 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	70 $ ☐

Nom: ______
Adresse: ______



NOUVELLES–*gestion*

Le bulletin d'information
de la Division scolaire franco-manitobaine n° 49

Volume 1, n° 1 **Saint-Boniface (Manitoba)** **Mai 1994**

À NOUS DE GÉRER MAINTENANT !

La Commission scolaire franco-manitobaine vous invite à prendre connaissance des gains réalisés durant les trois premiers mois de la gestion scolaire franco-manitobaine en lisant ce premier bulletin d'information.

Les commissaires d'écoles de la première Commission scolaire franco-manitobaine sont : Première rangée (de g. à d.) : Raymond Curé, Jeannette Gilmore, Louis Tétrault (président), Michelle Cenerini, Denis Dragon et Antonio Simard. Deuxième rangée (de g. à d.) : Marc Boily, Hubert Deroche, Antoine Fréchette (directeur général par intérim), Aurèle Boisvert, Tayeb Meridji et Léandre Buissé.

Supplément à La Liberté du vendredi 27 mai 1994

VOS COMMISSAIRES D'ÉCOLES

Marc BOILY
Saint-Boniface
237-3560 (dom.)
945-1602 (bur.)

Aurèle BOISVERT
Sainte-Anne
422-9042 (dom.)
235-4421 (bur.)

Léandre BUISSÉ
Saint-Boniface
254-0070 (dom.)
257-6061 (bur.)

Michelle CENERINI
La Salle
736-2970

Raymond CURÉ
Saint-Pierre-Jolys
433-7593

Hubert DEROCHE
Notre-Dame-de-Lourdes
248-2407 (dom.)
248-2309 (bur.)

Denis DRAGON
Saint-Boniface
256-7408 (dom.)
945-8526 (bur.)

Jeannette GILMORE
Saint-Jean-Baptiste
758-3226 (dom.)
746-2491 (bur.)

Tayeb MERIDJI
Saint-Boniface
237-6848

Antonio SIMARD
Saint-Lazare
683-2318

Louis TÉTRAULT
(président)
La Broquerie
424-5728 (dom.)
424-5774 (bur.)

***NOUVELLES**-gestion* est une publication de la Division scolaire franco-manitobaine n°49.
Les bureaux provisoires sont situés au 204 – 131, boulevard Provencher *(2e étage de l'Édifice Centre-Ville, angle Taché et Provencher).*

Téléphone : **982-8950**
Télécopieur : 982-8955

L'énoncé de mission

Un point de repère essentiel

C'est une mission vivante, active. Il ne faut pas avoir peur de la modifier.

Un énoncé de mission, c'est plus que de belles paroles, affirme Aurèle Boisvert, président du comité ad hoc chargé de préparer le texte de la mission de la Division scolaire franco-manitobaine.

«Un énoncé de mission, c'est un point de repère, un résumé de ce qu'on est et de ce qu'on fait en tant qu'institution éducationnelle», explique le commissaire de la région Est.

«On savait que dans un futur rapproché, il fallait, en tant que commission scolaire, prendre beaucoup de décisions importantes, tant au niveau des programmes qu'au niveau du personnel.»

«Il y a toujours un danger dans de telles situations de prendre des tangentes. Sans énoncé de mission, on n'a pas ce point de repère pour guider nos délibérations. Lorsqu'il y a des questions à trancher, on peut s'y référer et décider quelles décisions reflètent mieux la mission de la Division scolaire franco-manitobaine.»

«L'énoncé souligne qu'on est premièrement une institution éducationnelle chargée de la formation des jeunes francophones du Manitoba. Il nous permet aussi de voir l'éducation comme allant au-delà de la salle de classe, de viser ce qu'on appelle un projet éducatif communautaire, géré par les parents francophones du Manitoba.»

«Mais il faut que ce soit une mission active. Le texte qui a été adopté par la Commission scolaire n'est pas coulé dans le béton. Les conseils régionaux et les comités scolaires nous fourniront leurs évaluations et leurs commentaires. Il sera réétudié dans un an. C'est une mission vivante. Il ne faut pas avoir peur de la modifier. Ça revient aux élus, à tous les parents d'y revenir régulièrement.»

Les autres membres du Comité étaient Tayeb Meridji et Denis Dragon.

L'ÉNONCÉ DE MISSION DE LA DIVISION SCOLAIRE

La Division scolaire franco-manitobaine, consciente de son rôle unique au Manitoba, au Canada et dans le monde en perpétuel changement, a pour mission :

- d'assurer une formation de qualité à sa population estudiantine francophone du Manitoba en promouvant le développement de personnes autonomes, épanouies, compétentes, sûres de leur identité, fières de leur langue et de leur culture;
- d'établir un projet éducatif communautaire qui reflète les intérêts et les valeurs du milieu franco-manitobain, géré par les parents francophones du Manitoba.

Mot du président

Nous bâtissons sur une fondation des plus solides

TOUT CHANGE et pourtant rien ne change. La grande majorité des élèves franco-manitobains ne seront pas du tout dépaysés lorsqu'ils retourneront en classe en septembre. Pour ces enfants, les premiers élèves de la Division scolaire franco-manitobaine, ce sera essentiellement les mêmes édifices, le même personnel scolaire et les mêmes programmes d'études.

C'est le statu quo pour cette première année de gestion. Mais un statu quo avec une différence importante cependant. C'est notre statu quo.

En lisant ces pages de notre premier bulletin d'information, vous constaterez les progrès réalisés durant ces premiers mois de fonctionnement. Depuis l'élection des membres des Conseils régionaux et ceux de la première Commission scolaire franco-manitobaine en janvier, vos représentants provinciaux et régionaux ont attaqué avec enthousiasme et esprit de coopération les différentes tâches qui doivent être accomplies.

Les échéanciers prévus par la loi scolaire, quoique très serrés, ont été respectés. Nous sommes confiants que d'ici le 30 août *(date du premier jour de classe des quelque 4 400 élèves de la Division scolaire franco-manitobaine)*, parents, enseignants, administrateurs et écoliers pourront travailler à temps plein à ce qui est notre projet commun : l'éducation en français langue première dans notre province du Manitoba.

Nous sommes globalement satisfaits des résultats de la phase de transition. De La Broquerie à Saint-Lazare, de Saint-Jean-Baptiste à Saint-Laurent, nous croyons avoir trouvé une solution acceptable pour les élèves et les parents francophones.



Louis Tétrault, président.

Nous sommes confiants également que dans les régions où les négociations n'ont pas encore abouti, nous trouverons une solution satisfaisante. Entre personnes de bonne volonté, négociant de bonne foi, il y a toujours une solution acceptable.

Une fois la période de transition terminée, notre travail ne sera pas pour autant terminé. Si les détails administratifs reliés à la transition pourront très bientôt s'insérer dans le fonctionnement normal d'une administration scolaire, nous avons, en tant que commission scolaire, toujours le devoir et le désir de voir à ce que l'éducation en français langue première devienne accessible à tous les enfants des parents francophones qui veulent se prévaloir de ce droit. Ce sera un travail de longue haleine, un travail continu.

Car la Commission scolaire est un organisme dynamique qui sait s'adapter à ce monde en perpétuel changement. Nous devrons régulièrement faire notre propre autocritique afin d'améliorer sans cesse notre système scolaire.

Dans ce domaine, la structure de la Division scolaire franco-manitobaine devrait bien nous servir. Car la gestion franco-manitobaine n'est pas uniquement l'affaire de 11 commissaires d'écoles élus chaque trois ans. Les représentants régionaux et, dès cet automne, les membres des comités d'école locaux, ont un rôle clé à jouer.

Les échéanciers serrés de la phase de transition ne nous ont pas permis de consulter autant que nous l'aurions souhaité les parents qui sont la force vitale de notre division scolaire. Avec la publication de ce premier bulletin, nous espérons mettre en place un des outils essentiels de notre politique de communication. Car l'information, c'est le pouvoir. Et dans la Division scolaire franco-manitobaine, le pouvoir appartient aux parents francophones du Manitoba.

Depuis janvier, on a accompli beaucoup. Il reste beaucoup à accomplir. Nous avons commencé de zéro il est vrai, mais nous ne sommes pas partis de rien. Nous bâtissons sur une fondation des plus solides, une fondation composée de parents et d'enseignants qui, depuis le début des années 70, ont oeuvré à la création de programmes français, ensuite d'écoles franco-manitobaines et, finalement cette année, de la Division scolaire franco-manitobaine n° 49.

À ces premiers ouvriers et ouvrières de l'éducation en français au Manitoba, nous disons merci. Et sachez que vos contributions continuent de nourrir notre réflexion et d'animer nos actions.

Louis Tétrault
Président

Les Comités de la Commission scolaire franco-manitobaine

Qui fait quoi et pourquoi

Afin de mener à terme tous les dossiers, la Commission scolaire franco-manitobaine a créé 11 comités. Certains comités, comme celui chargé de la préparation d'un énoncé de mission, ont terminé leur travail (voir page 2). D'autres, comme celui de la francisation et de classes d'accueil, ont terminé la première étape de leur travail (voir page 6).

Voici la liste des autres comités, leurs membres, la description de leur mandat et l'état de leurs travaux.

FINANCE

Les membres : les commissaires Antonio Simard *(Ouest–Saint-Lazare)*, Marc Boily *(Urbain-Taché)* et Denis Dragon *(Urbain–Lacerte)*; les représentants régionaux Charles Arbez *(Est–Noël-Ritchot)*, Maurice Auger *(Urbain–Lavallée)*, Gilles Martel *(Ouest–Saint-Léon)* et Léa Barnabé *(Sud–Saint-Jean-Baptiste élémentaire)*.

Le Comité de finance prépare actuellement l'ébauche du budget de fonctionnement de la Division pour l'année scolaire 1994-1995. Le budget doit être soumis au ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle d'ici la fin juin.

Une fois le budget de fonctionnement approuvé, le Comité préparera un budget d'immobilisation sur 5 ans qui sera soumis à la Commission du financement des écoles publiques en septembre.

POLITIQUES ET PROCÉDURES

Les membres : les commissaires Antonio Simard *(Ouest–Saint-Lazare)*, Marc Boily *(Urbain-Taché)*.

Le Comité travaille avec Lucien St-Vincent à la préparation des procédures de fonctionnement de la Commission scolaire, des conseils régionaux et des comités d'école. L'ébauche finale devrait être terminée bientôt. *(Voir page 5.)*

ETABLISSEMENT DES CENTRES NON-DÉSIGNÉS

Les membres : Les commissaires Michelle Cenerini *(Est–Gabrielle-Roy)*, Aurèle Boisvert *(Est-Pointe-des-Chênes)*, Léandre Buissé *(Urbain–Louis-Riel)* et Raymond Curé *(Sud–Saint-Pierre)*.

Le comité fournit appui et conseils au directeur général par intérim durant la période de négociation des transferts des programmes français des écoles non-homogènes.

NÉGOCIATIONS AVEC LES DIVISIONS SCOLAIRES CÉDANTES

Les membres : les commissaires Marc Boily *(Urbain–Taché)*, et Hubert Deroche *(Ouest–Notre-Dame-de-Lourdes secondaire)*; les représentants régionaux Roland Gauthier *(Est–Saint-Joachim)*, Gilbert Laberge *(Urbain–Louis-Riel)* et Jeannot Robert *(Sud-Sainte-Agathe)*.

Le comité fournit appui et conseils au directeur général par intérim durant la période de négociation des transferts des écoles françaises désignées.

CRITERES D'ADMISSION

Les membres : les commissaires Jeannette Gilmore *(Sud–Saint-Jean-Baptiste secondaire)* et Michelle Cenerini *(Est–Gabrielle-Roy)*; les représentants régionaux Diane Bazin *(Ouest-Notre-Dames-de-Lourdes élémentaire)*, André Carbonneau *(Sud–Saint-Pierre)*, André Lafrenière *(Est- Pointe-des-Chênes)* et Rita Simoens *(Urbain–Lacerte)*.

Le Comité a préparé les critères d'admission pour les non-ayants droit *(les deux parents ne sont pas francophones)*. Leur rapport sera présenté prochainement à la Commission scolaire pour discussion et ratification *(Les détails dans le prochain numéro de Nouvelles-gestion)*.

CONSEILS SCOLAIRES

Les membres : le commissaire Hubert Deroche *(Ouest-Notre-Dame-de-Lourdes secondaire)* et les représentants régionaux André Carbonneau *(Sud-Saint-Pierre)*, Gilbert Laberge *(Urbain–Louis-Riel)* et Léo Teillet *(Est–Noël-Ritchot)*.

Le comité prépare actuellement un document de travail qui établira la composition des comités d'école locaux qui seront mis sur pied cet automne.

PERSONNEL

Les membres : les commissaires Raymond Curé *(Sud-Saint-Pierre)*, Jeannette Gilmore *(Sud-Saint-Jean-Baptiste secondaire)* et Tayeb Meridji *(Urbain-Précieux-Sang)*.

Le comité était chargé de faire les interviews pour l'embauche du personnel cadre de la division.

NÉGOCIATION DES CONVENTIONS COLLECTIVES

Les membres : les commissaires Léandre Buissé *(Urbain–Louis-Riel)*, Aurèle Boisvert *(Est-Pointe-des-Chênes)* et Tayeb Meridji *(Urbain-Précieux-Sang)*.

Les travaux de ce comité chargé des négociations des conventions collectives débuteront après le transfert officiel fixé au 1er juillet 1994.

PROGRAMMATION

Les membres : les commissaires Denis Dragon *(Urbain-Lacerte)* et Aurèle Boisvert *(Est-Pointe-des-Chênes)*; les représentants régionaux André Carbonneau *(Sud-Saint-Pierre)*, Fernand Comte *(Ouest-Nore-Dame-de-Lourdes élémentaire)* et Carmelle Mulaire *(Urbain-Taché)*.

Le comité établit les besoins au niveau des programmes scolaires et des postes cadres de la division.

Politiques et procédures

Les règles du jeu de la DSFM

La Loi scolaire permet à la Commission scolaire de déléguer certaines responsabilités.

Le fonctionnement de la Division scolaire franco-manitobaine c'est un peu l'affaire de tout le monde: élus, administrateurs, membres du personnel, parents et élèves. Chacun a un rôle à jouer, des responsabilités à assumer et des règles de conduite à respecter.

Les règles du jeu sont établies et codifiées dans ce qu'on appelle communément un manuel de politiques et de procédures, «une assez grosse brique» indispensable au bon fonctionnement de toute division scolaire.

Le but d'un manuel de politiques est simple, explique Lucien St-Vincent qui, avec l'aide de plusieurs comités, travaille à l'élaboration du manuel. «C'est d'établir les directives et les règles de fonctionnement qui donnent une direction afin d'assurer que chaque situation n'a pas besoin d'être apportée à la Commission scolaire.»

Le manuel de politiques de la Division scolaire franco-manitobaine est, par la force des choses, semblable aux manuels administratifs des autres divisions scolaires. «On ne réinvente pas la roue», précise Lucien St-Vincent. «D'ailleurs en le préparant on s'est rendu compte qu'il y a déjà une standardisation entre divisions scolaires. Ce qui ne devrait pas nous surprendre puisque la *Loi scolaire* définit d'une façon assez précise le fonctionnement d'une division scolaire. »

«Au niveau administratif donc, c'est très semblable aux autres divisions scolaires. Par contre, l'aspect académique est très spécial. Car la Division scolaire franco-manitobaine est une division scolaire pour les francophones, gérée par les francophones. Sa mission, sa philosophie, est très particulière.»

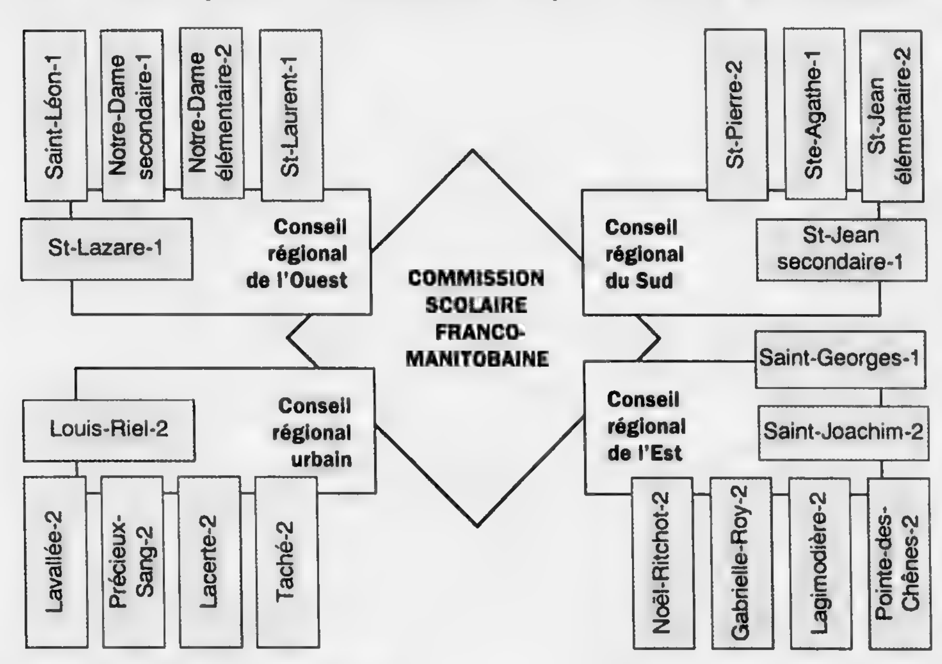
«La première grande différence, c'est que la structure est unique au niveau des électeurs et des élus.» En fait, la structure de la Division scolaire franco-manitobaine comprend deux niveaux supplémentaires de représentants : les conseils régionaux et les comités d'école locaux *(voir schéma)*.

Le travail de Lucien St-Vincent avance graduellement. La Commission scolaire a déjà adopté plusieurs directives, notamment celles régissant son propre fonctionnement et celui du personnel cadre.

«Ce qu'on a essayé de faire, c'est de régler provisoirement ce qui touche l'administration. Ensuite, il faudra se pencher sur les directives touchant le comportement des enseignants et des élèves, la livraison des services, etc.»

Pour la Commission scolaire et les représentants régionaux, le travail se poursuivra. «La Loi scolaire permet à la Commission scolaire de déléguer certaines responsabilités aux conseils régionaux et aux comités d'école», souligne Lucien St-Vincent.

Durant les semaines qui viennent, commissaires et représentants régionaux devront établir les directives régissant les conseils régionaux et les comités d'école locaux, définissant leur statut légal, leur mandat, leur structure et leurs responsabilités.



Francisation et classes d'accueil

Une phase de transition vers l'intégration

Les ayants droit anglophones : des cousins et des cousines qui n'ont pas encore eu la chance d'apprendre le français.

La loi est formelle. A droit à une éducation en français langue première tout enfant dont au moins un parent a le français comme langue maternelle.

Dans les faits donc, un enfant qui ne comprend pas un seul mot de français peut être inscrit dans l'une des écoles de la Division scolaire franco-manitobaine. Où est la logique dans tout ça ? Et cela risque-t-il de causer des ennuis aux élèves des écoles franco-manitobaines ?

«Il n'y a pas de déluge d'ayants droit», souligne Tayeb Meridji, président du Comité de francisation et des classes d'accueil. Le commissaire du quartier Précieux-Sang ajoute : «Et ce n'est pas nécessairement le milieu scolaire qui contribue à l'anglicisation des enfants. C'est plutôt la radio, la télévision et la société en général.»

«Ce qu'il faut comprendre, c'est que les ayants droit anglophones, ce sont des cousins et des cousines qui n'ont pas eu la chance d'apprendre le français. Ce sont nos enfants prodigues. Il s'agit de ne pas les rejeter, de leur offrir la chance de le faire.»

D'ailleurs, dans ce domaine, c'est l'idée d'accueil qui prime. C'est pour cela



Lucille Maurice (à gauche) en compagnie de Jacqueline Saurette et des enfants de la prématernelle de francisation de l'école Belleghem. (Photo : La Liberté)

qu'on parle plutôt de classes d'accueil que de francisation. Ou, pour reprendre l'idée d'un document de travail préparé par le Bureau de l'éducation française (BEF) et adopté le 20 avril par la Commission scolaire, il faut parler de phase d'accueil.

«Le document de travail du BEF souligne le fait qu'il s'agit d'un passage temporaire, d'une période de transition qui permet à l'enfant de s'intégrer complètement à l'école française.»

«Le document de travail du BEF n'est pas un programme d'études au sens strict. C'est un trousseau de clés méthodologiques. Il n'oblige pas à une méthode pédagogique, mais propose des méthodes pédagogiques. Il permet une très grande flexibilité en fonction de l'âge de l'enfant, de la région et même de la philosophie de l'école.»

«La clé de la réussite d'un programme d'accueil», précise Tayeb Meridji «c'est l'outil d'évaluation de placement. C'est une grille d'évaluation des enfants qui permet, dès leur arrivée, d'identifier leurs besoins et de faciliter leur intégration.»

La Commission scolaire franco-manitobaine a embauché, pour une période de quatre mois, la pédagogue Lucille Maurice comme coordonnatrice du programme d'accueil. Elle sera appuyée dans son travail de préparation de l'outil d'évaluation par un sous-comité composé de Johanne Dumaine, Anna Labelle et Colette Balcaen.

«Pour ces enfants, la phase d'accueil est essentielle», ajoute Tayeb Meridji. «Car il faut redonner vie à l'affectivité de l'enfant pour la langue. C'est la grande différence entre une école française et une école d'immersion. Les enfants d'une école française ont cette capacité d'aimer à partir de la langue.»

Les autres membres du Comité, présidé par Tayeb Meridji, sont : Michelle Cenerini, Michèle Lagimodière-Gagnon *(région Est)*, Carmelle Mulaire *(région Urbaine)*, Guy Dumont *(région Ouest)* et Anne-Marie Fillion *(région Sud)*.

Le transfert du personnel enseignant : pas de chambardement

Le transfert du personnel est une étape importante dans la mise en place de la Division scolaire franco-manitobaine. Car sans bons profs, il n'y a pas de bonnes écoles.

Le transfert était d'autant plus critique qu'il touchait directement au gagne-pain de plusieurs centaines de francophones du Manitoba. Et cette incertitude devait être à tout prix minimisée.

Pour mener à bonne fin ce dossier, la Commission scolaire franco-manitobaine a retenu, fin février, les services de Laurent Gagné, enseignant de profession et ancien directeur à la retraite de l'école Queen Elizabeth de la Division scolaire de Norwood.

«Les consignes que j'ai reçues de la Commission scolaire, c'était de bouleverser le moins possible», indique Laurent Gagné. «Essentiellement, ce sera le statu quo. Ce sont les mêmes élèves, les mêmes besoins. C'était seulement les patrons qui changent.»

Les règlements régissant la mise en place de la Division scolaire franco-manitobaine ne laissaient rien à l'improviste. La Division scolaire devait, avant la fin avril, offrir au personnel enseignant des écoles et des programmes transférés un poste semblable à celui qu'il occupe présentement. Les enseignants, à leur tour, devaient indiquer leur choix au plus tard le 21 mai.

«Durant les premiers mois, j'ai rencontré les directrices et directeurs des écoles et les enseignants», explique Laurent Gagné. «En même temps, il fallait avoir une idée des inscriptions. En se basant sur le nombre de jeunes dans les écoles transférées et des inscriptions en maternelle, on a évalué le nombre d'élèves à 4 360 pour la prochaine année scolaire.»

Près de 300 postes ont donc été identifiés et des invitations ont été envoyées fin avril. Dès le 21 mai, la prochaine étape du processus débutera : combler les postes vacants s'il y en a.

«Il est vrai qu'avec tout changement, il y a toujours une certaine crainte. Mais pour les enseignants qui ont reçu une offre, ils n'ont pas à s'inquiéter. S'ils ont reçu l'offre, c'est qu'il y a une job pour eux dans la Division scolaire franco-manitobaine.»

Les parents devraient-ils s'inquiéter s'ils voient des offres d'emploi dans les journaux durant les prochaines semaines ? «Dans le système scolaire actuel, les enseignants doivent indiquer à la fin mai s'ils ont l'intention d'enseigner durant la prochaine année scolaire. Les divisions scolaires comblent leurs postes vacants durant le mois de juin.»

«C'est la même situation dans la Division scolaire franco-manitobaine. Dépendant des réponses qu'on recevra, il y aura sans doute des postes à combler. Ce qu'on fera en juin, comme toutes les autres divisions scolaires. La seule différence peut-être c'est que d'après les règlements, nous devons accorder la priorité aux enseignants désignés à qui on ne pouvait pas offrir un poste durant la première phase du transfert.»

Pour ce qui est du personnel de soutien *(secrétaires, auxiliaires, concierges et techniciennes)*, le transfert de ces personnes est régi par une autre partie de la loi. «Comme l'a souligné en souriant une personne : "on fait partie de la bâtisse!" Encore là, on ne prévoit aucun chambardement.»

UN PLAN DE TRANSPORT D'ICI LE 1er JUIN

Le transport des écoliers est un élément essentiel du bon fonctionnement de la Division scolaire franco-manitobaine. Dans ce domaine aussi, le dossier avance comme prévu.

La Division scolaire franco-manitobaine n'aura pas ses propres autobus scolaires. «Pour les premières années, la décision est d'acheter les services de transport scolaire dont on a besoin des divisions scolaires existantes», explique Antoine Fréchette, directeur général par intérim. «Le système de transport scolaire est déjà en place. Et avec quelques petites modifications, il devrait pouvoir bien nous servir.»

La Division scolaire franco-manitobaine a embauché un directeur d'entretien et de transport. **Maurice Chaput**, auparavant directeur de l'entretien pour la Division scolaire de la Rivière-Seine, est entré en fonction le 1er mai.

«Le plan de transport est la première priorité de Maurice Chaput», ajoute Antoine Fréchette. «Il compile présentement toutes les données au niveau des effectifs et des besoins. Par la suite, on doit présenter le plan au plus tard le 1er juin au ministre de l'Éducation. Car le ministre veut s'assurer que les besoins dans le domaine du transport sont convenablement remplis pour la rentrée scolaire 1994-1995.»

En plus du transport, Maurice Chaput aura aussi la responsabilité des services d'entretien des édifices de la Division scolaire franco-manitobaine.

■

La formation : un élément essentiel de l'informatisation

Il y a souvent des avantages à commencer de zéro. Surtout dans le domaine de l'informatique, un domaine où des nouveautés font leur apparition presque chaque jour!

Afin d'évaluer ses besoins en informatique, la Commission scolaire franco-manitobaine a fait appel aux consultants franco-manitobains Charles LaFlèche et Marc Labossière.

«Notre mandat était assez vaste», explique Charles LaFlèche. «Durant la première étape, on devait préparer un rapport qui proposerait un système interne pour l'administration et un réseau de communication informatique reliant la division, les régions et les écoles.»

Durant la deuxième étape du travail, les deux informaticiens ont installé un réseau temporaire aux bureaux provisoires de la Division. «Le système comptable a été choisi, les ordinateurs achetés. Dès le 1er juillet, lorsque le transfert aura eu lieu, tout fonctionnera. La Division sera en mesure d'émettre ses propres chèques.»

Le travail des consultants se poursuivra vraisemblablement durant l'année. Car ils devront examiner les besoins informatiques en salle de classe et toute la question de l'éducation à distance. «Dès le transfert, on pourra faire l'inventaire de l'équipement informatique dans les écoles. Ensuite on sera en mesure de voir ce que ça prend pour répondre aux besoins.»

S'il y a un conseil que les consultants répètent régulièrement, c'est qu'il faut investir autant dans la formation que dans l'achat d'équipement. «En visitant d'autres divisions scolaires, on s'est rendu compte qu'il y a beaucoup de retapage de textes», explique le spécialiste en systèmes informatiques. «Par exemple, on tapait la liste des élèves dans l'ordinateur de l'école. Rendue au bureau divisionnaire, la liste devait être retapée dans l'ordinateur divisionnaire.»

«Mais ce n'est pas vraiment de leur faute», ajoute Charles LaFlèche. «Certains nous disaient : on nous a donné des ordinateurs, mais on ne sait pas comment s'en servir. En informatique, il faut dépenser autant dans la formation des personnes qu'en achat d'équipement.»

«C'est la même chose dans les écoles», précise Charles LaFlèche. «Par le passé, les enseignants ne recevaient pas toujours la formation nécessaire. C'était à eux de se l'enseigner, souvent en soirée.»

QUELQUES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DIVISIONNAIRE

Au Manitoba français, on peut faire appel à des personnes ressources hautement qualifiées.

Parmi ces personnes figurent les membres de l'équipe de transition qui veillent à rencontrer les échéanciers serrés prévus par la loi scolaire.

Le chef de l'équipe est **Antoine Fréchette**. Ancien membre du Comité Gallant, le comité du gouvernement manitobain qui a préparé le rapport proposant la création d'une division scolaire provinciale, Antoine a occupé, entre autres, le poste de secrétaire-trésorier de la Division scolaire de Saint-Boniface. Il occupera le poste de directeur général par intérim de la Division scolaire franco-manitobaine jusqu'à l'embauche d'un directeur général permanent et assurera la transition avec le nouveau directeur général.

Antoine est appuyé dans ses fonctions par **Lucien St-Vincent**, ancien enseignant, directeur d'école et directeur général de la Rouge. Lucien est responsable de l'élaboration des politiques régissant le fonctionnement de la nouvelle division, des conseils régionaux et des comités d'école locaux.

Dans le domaine pédagogique, **Laurent Gagné**, ancien directeur d'école dans la Division scolaire de Norwood, dirige le processus du transfert des enseignants vers la Division scolaire franco-manitobaine et de l'allocation des tâches du personnel pour l'année scolaire 1994-1995.

Le travail de ces hauts cadres n'est possible sans la contribution d'un personnel de soutien compétent et efficace. **Louise Simard** travaille comme secrétaire administrative depuis le début. Elle occupe maintenant ce poste d'une façon permanente. La Division scolaire a aussi embauché **Madeleine Lang** au poste de secrétaire-relationniste du bureau divisionnaire.

LA NOUVELLE SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Cécile Berard entrera en fonction comme secrétaire-trésorière de la Division scolaire franco-manitobaine le 1er juillet 1994. La résidante d'Île-des-Chênes a une formation dans le domaine des affaires et est Comptable en management accrédité (CMA). Elle occupait le poste de directrice générale de la Société franco-manitobaine depuis 1988.

RÉGION DE l'Est

Les écoles *Noël-Ritchot, Gabrielle-Roy, Lagimodière, Pointe-des-Chênes, Saint-Joachim et Saint-Georges-Powerview.*

Desservant les communautés *de La Salle, Saint-Norbert, Saint-Adolphe, Île-des-Chênes, Lorette, Sainte-Geneviève, Sainte-Anne, Richer, La Broquerie, Saint-Labre, Woodridge, Saint-Georges, Pinefalls et Powerview.*

LE CONSEIL RÉGIONAL

Roland Gauthier (Saint-Joachim), président
Michelle Lagimodière-Gagnon (Lagimodière), vice-présidente

QUARTIER NOËL-RITCHOT
Charles Arbez
Léo Teillet

QUARTIER LAGIMODIÈRE
Michelle Lagimodière-Gagnon
Louis Paquin

QUARTIER SAINT-JOACHIM
Roland Gauthier
Louis Tétrault (commissaire)

QUARTIER GABRIELLE-ROY
Michelle Cenerini (commissaire)
1 poste vacant

QUARTIER POINTE-DES-CHÊNES
Aurèle Boisvert (commissaire)
André Lafrenière

QUARTIER POWERVIEW
Gilles Avanthay

Les priorités de la Région Est

Dès le début, le Conseil régional de l'Est s'était fixé une grande priorité: l'établissement à Saint-Georges d'une école française.

Et c'est mission accomplie. Dès septembre 1994, il y aura de nouveau une école française dans ce village bordant la rivière Winnipeg.

«On regarde à la possibilité d'offrir de la maternelle à la 9e année à près d'une cinquantaine d'élèves», explique Roland Gauthier, président du Conseil régional. «Les élèves viendraient de Saint-Georges, Powerview, Pinefalls et même de Pinawa. Si les inscriptions sont assez élevées, il faudra sans doute installer des classes portatives.»

Les autres priorités identifiées par le Conseil régional touchent les domaines de l'immobilisation et de la programmation. Deux sous-comités, l'un pour les projets capitaux et l'autre pour la programmation, ont été mis sur pied.

«On aurait besoin d'un gymnase pour l'école Saint-Joachim», souligne le président. «La population étudiante augmente sans cesse. On prévoit quelque 289 élèves cet automne, contre 230 élèves il y a quelques années.»

«La Seine avait déjà fait une demande pour la construction du gymnase. Alors on a demandé à la Division scolaire franco-manitobaine de poursuivre les démarches dans ce dossier.»

«Il y aurait aussi lieu de finir la mezzanine de l'école Pointe-des-Chênes. On a demandé à la Division de regarder aux possibilités et de l'inclure dans le budget d'immobilisation.»

Au niveau de la programmation, le Conseil accorde une grande importance aux cours de sciences domestiques et de métiers pour les élèves de la 7e et de la 8e année.

Durant ses premiers mois de fonctionnement, le Conseil régional s'est rendu dans chacune des écoles de la Région Est et a rencontré les directions scolaires et les comités de parents. Le Conseil a aussi organisé une rencontre spéciale avec les directions scolaires pour qu'elles puissent présenter leurs préoccupations et leurs priorités.

Par ailleurs, le Conseil régional de l'Est a retenu les services de Mme Anita Tétreault comme secrétaire à temps partiel du Conseil régional. Mme Tétreault travaille présentement de chez elle. Le Conseil a également accès au télécopieur de l'école Saint-Joachim.

LA COLLABORATION DES DIVISIONS CÉDANTES A ÉTÉ GRANDEMENT APPRÉCIÉE

La période de transition dans la Région Est n'a pas été du tout pénible, évalue Roland Gauthier, président du Comité régional. «Les négociations se sont vraiment bien déroulées», affirme le résidant de La Broquerie. «Les responsables de la Division scolaire de la Rivière-Seine ont été vraiment ouverts et coopératifs. On a vraiment apprécié ça.»

«On a également eu une bonne coopération de la Division scolaire Agassiz pour l'école de Saint-Georges», ajoute Roland Gauthier.

Rappelons que les 5 écoles de la Seine (*Saint-Joachim–La Broquerie, Pointe-des-Chênes-Sainte-Anne, Lagimodière-Lorette, Gabrielle-Roy-Île-des-Chênes et Noël-Ritchot-Saint-Norbert)* étaient des écoles homogènes hébergées dans leur propre édifice.

■

RÉGION DE **l'Ouest**

***Les écoles** de Saint-Lazare, Saint-Laurent, Saint-Léon, et les écoles élémentaire et secondaire de Notre-Dame-de-Lourdes.*

***Desservant les communautés** de Saint-Lazare, Saint-Laurent, Saint-Léon et Notre-Dame-de-Lourdes*

LE CONSEIL RÉGIONAL

Hubert Deroche (Notre-Dame-de-Lourdes), président
Antonio Simard (Saint-Lazare), vice-président

QUARTIER SAINT-LÉON
Gilles Martel

QUARTIER SAINT-LAURENT
Guy Dumont

QUARTIER SAINT-LAZARE
Antonio Simard (commissaire)

QUARTIER ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE NOTRE-DAME-DE-LOURDES
Diane Bazin
Fernand Comte

QUARTIER ÉCOLE SECONDAIRE NOTRE-DAME-DE-LOURDES
Hubert Deroche (commissaire)

Relever les nouveaux défis avec succès

Les sceptiques auront tort. Les distances et les réticences seront vaincues. À ça il n'y a pas de doute. La preuve ? Le fonctionnement du Conseil régional depuis sa formation en janvier 1994.

«Notre région connaît un défi unique du fait que les distances sont grandes et que la concentration de francophones est mince par endroit», explique Hubert Deroche, président du Conseil régional de l'Ouest.

De fait, la Région Ouest comprend non seulement les villages de la Montagne, mais aussi le village de Saint-Laurent le long du lac Manitoba et ceux de Saint-Lazare et Laurier.

«Un de nos plus grands défis, c'est de communiquer entre nous. Les télécopieurs, et dans un avenir rapproché les télé-conférences, faciliteront la communication», évalue Hubert Deroche.

Pour l'instant, le Conseil régional se rencontre en groupe, souvent le lendemain d'une réunion de la Commission scolaire. Au niveau pratique, cela épargne au représentant de Saint-Lazare du temps et des déplacements.

Aussi, après chaque réunion de la Commission scolaire, un des deux commissaires fait un résumé des délibérations et l'envoie aux autres membres. De cette façon, l'information peut circuler plus rapidement et les parents en sont informés.

Et parmi les priorités de la Région ? «Les priorités sont fonctions des besoins locaux», souligne Hubert Deroche.

Le Conseil a conclu qu'à Lourdes, par exemple, il y a un bon programme de musique. Le but du Conseil est d'assurer le maintien de la qualité des programmes. À Saint-Lazare et à Saint-Laurent, il y a une grande demande pour des programmes d'accueil.

«Ce que le Conseil a aussi constaté», ajoute Hubert Deroche, «c'est que le système de gestion scolaire est très sensible à ces besoins différents et nous permet de les régler localement.» *(Voir par exemple, Francisation et classes d'accueil, page 6.)*

Tous les membres partagent un même but: celui d'être prêt pour cet automne lorsque les enfants retourneront à l'école, avec des écoles bien à nous gérées par nous.

«Lorsque j'ai été élu président du Conseil régional en janvier j'ai dit, et je le répète, que personnellement, j'aimerais développer la coopération entre les commissaires, les professeurs, les directeurs et les parents.»

Selon le Conseil, la grande force et le grand avantage du système qui est en train d'être mis en place, c'est le côté communautaire. La participation communautaire est essentielle pour améliorer la qualité de l'éducation des enfants de la région.

Par ailleurs, le Conseil régional a retenu les services de Mme Huguette Vigier comme secrétaire à temps partiel du Conseil régional.

■

UN MERCI À LA BIRDTAIL RIVER ET AU CHEVAL-BLANC

Bien que les négociations avec la Division scolaire de la Montagne n'aient pas encore abouti à l'heure où nous allions sous presse, la Commission scolaire franco-manitobaine est confiante que la coopération de tous les intervenants assurera très bientôt une solution acceptable.

Les négociations avec les divisions scolaires de Birdtail River *(école de Saint-Lazare)* et du Cheval-Blanc *(école de Saint-Laurent)* ont connu un heureux dénouement.

«Il ne faut pas se gêner de dire merci aux responsables des divisions de Birdtail River et du Cheval-Blanc», indique Hubert Deroche. «Leur coopération a été grandement appréciée.»

RÉGION DU Sud

Les écoles *de Sainte-Agathe, Saint-Pierre, Saint-Jean-Baptiste élémentaire et Saint-Jean-Baptiste secondaire.*

Desservant les communautés *de Sainte-Agathe, Saint-Pierre-Jolys, Otterburne, Saint-Joseph, Saint-Jean-Baptiste, Letellier, De Salaberry et Montcalm.*

LE CONSEIL RÉGIONAL

Jeannot Robert (Sainte-Agathe), président
André Carbonneau (Saint-Pierre), vice-président

QUARTIER SAINT-PIERRE
André Carbonneau
Raymond Curé (commissaire)

QUARTIER SAINTE-AGATHE
Jeannot Robert

QUARTIER SAINT-JEAN-BAPTISTE ÉLÉMENTAIRE
Léa Barnabé
Anne-Marie Fillion

QUARTIER SAINT-JEAN-BAPTISTE SECONDAIRE
Jeannette Gilmore (commissaire)

Les détails de l'entente avec la Rouge

Dans la Région Sud, la Division scolaire franco-manitobaine devait négocier avec la Division scolaire de la Rivière-Rouge du transfert de l'école élémentaire de Saint-Pierre et du Collège de Saint-Jean-Baptiste. Le transfert de l'école de Sainte-Agathe, offrant le programme français seulement, était une simple formalité.

Voici les grandes lignes de l'entente conclue avec la Division scolaire de la Rivière-Rouge.

Collège de Saint-Jean-Baptiste

• Le Collège est transféré à la Division scolaire franco-manitobaine.

• Le centre d'enseignement professionnel hébergé au Collège de Saint-Jean-Baptiste est mis à l'usage et à la gestion exclusive de la Division scolaire de la Rivière-Rouge.

•Les étudiants de la Division scolaire franco-manitobaine suivront leurs cours d'enseignement professionnel au centre si tel est le désir des parents et des étudiants concernés.

• La Division scolaire de la Rivière-Rouge louerait de la DSFM des services à prix coûtant afin que les programmes d'arts ménagers et industriels présentement offerts puissent continuer au Collège de Saint-Jean-Baptiste.

École élémentaire de Saint-Pierre

• L'école élémentaire de Saint-Pierre est transférée à la Division scolaire franco-manitobaine.

• Cette école offrira le programme français total de la maternelle à la 8e année dès septembre 1994.

• L'école augmentera son programme d'un niveau par année jusqu'à ce qu'elle offre un programme français total de la maternelle à la 12e année.

• Durant la période de transition, la Division scolaire franco-manitobaine s'engage à négocier avec la Rouge tous les services nécessaires pour que les enfants puissent continuer à recevoir un programme français total à l'école secondaire de Saint-Pierre.

Dans l'éventualité que cela ne soit pas possible, la Division scolaire franco-manitobaine s'engage à dispenser l'éducation dans une de ses écoles secondaires hors de Saint-Pierre.

• La Division scolaire de la Rivière-Rouge s'engage à ne pas offrir un programme français total de la maternelle à la 7e année dès septembre 1994.

LES PRIORITÉS DU CONSEIL RÉGIONAL

Le Conseil régional a identifié plusieurs priorités pour les écoles de la région.

«Parmi nos priorités immédiates, nous avons identifié le besoin de spécialistes pour notre programme de musique et notre programme d'éducation physique», indique Jeannot Robert, président du Conseil régional du Sud.

Côté équipement, «on aimerait améliorer les ordinateurs dans les écoles», ajoute le représentant de Sainte-Agathe. «Il y a un manque dans ce domaine. Et l'informatique est essentielle aujourd'hui.»

Le Conseil régional a également accueilli favorablement l'idée de collaborer au projet de bibliothèque proposé par l'Association des municipalités bilingues du Manitoba. Cette association propose la création de bibliothèques publiques en collaboration avec les bibliothèques scolaires déjà existantes.

Le Conseil régional compte également organiser très prochainement des réunions d'information dans les villages de la région, «pour informer, et aussi pour aller chercher de l'information de la part de nos parents», précise Jeannot Robert.

Par ailleurs, le Conseil régional a retenu les services de Mme Solange Lapointe de Sainte-Agathe comme secrétaire à temps partiel du bureau régional. ■

RÉGION Urbaine

Les écoles *Taché, Louis-Riel, Précieux-Sang, Lavallée et Lacerte.*

Desservant les communautés *de Norwood, Saint-Boniface, Saint-Vital, Fort Garry et le grand Winnipeg.*

LE CONSEIL RÉGIONAL

Murielle Gagné-Ouellette (Lavallée), présidente
Rita Simoens (Lacerte), vice-présidente

QUARTIER LACERTE
Denis Dragon (commissaire)
Rita Simoens

QUARTIER LAVALLÉE
Maurice Auger
Murielle Gagné-Ouellette

QUARTIER LOUIS-RIEL
Gilbert Laberge
Léandre Buissé (commissaire)

QUARTIER PRÉCIEUX-SANG
Raymond Gouin
Tayeb Meridji (commissaire)

QUARTIER TACHÉ
Marc Boily (commissaire)
Carmelle Mulaire

Consultations, discussions, réflexions et décisions

C'est sur-le-champ et ensemble que les membres du Conseil régional urbain se documentent. Question d'établir dès le début la collaboration entre tous les intervenants du système d'éducation.

Dès la création du Conseil régional urbain en janvier, les 10 membres du Conseil régional ont organisé des rencontres en groupe des directions des cinq écoles de leur région. «Le conseil au complet a visité chacune des écoles et a rencontré les directeurs et directrices et les adjoints», indique Murielle Gagné-Ouellette, présidente du Conseil régional. «Ça nous a permis d'échanger sur les besoins dans chacune des écoles.»

«Les parents s'inquiètent un peu de certaines des écoles», ajoute la présidente. «L'école Lavallée est pleine à craquer. La cour de jeux de l'école Taché pourrait être grandement améliorée.»

Les rencontres ont aussi permis de constater que «les directeurs de nos écoles sont très prêts à collaborer. Il y a une grande ouverture de leur part.»

Après discussion au niveau régional, le Conseil a soumis certaines recommandations à la Commission scolaire franco-manitobaine. À l'école Précieux-Sang, par exemple, on s'inquiétait du faible nombre d'étudiants en 10e année.

Le Conseil a donc demandé à la Commission de permettre aux 8 ou 9 élèves de la 10e année de s'inscrire en 11e année au Collège Louis-Riel en septembre 1994. La recommandation a été adoptée par la Commission scolaire.

En avril, le Conseil régional a organisé un remue-méninges. L'objectif de l'exercice était double. «On voulait se connaître davantage, ce qui facilite le travail en groupe», précise Murielle Gagné-Ouellette. «C'était aussi une façon de faire le point sur notre rôle et nos responsabilités en tant que représentants régionaux des parents de nos écoles.»

Durant les prochaines semaines, le Conseil régional compte se pencher sur la rationalisation des besoins des écoles urbaines. Au menu : le transport, la programmation et les prévisions budgétaires.

Dans le dossier des installations scolaires, c'est essentiellement le statu quo pour l'année 1994-1995. L'école Lavallée continera à partager l'édifice avec le programme anglais offert par la Division scolaire de Saint-Vital, qui avait indiqué avoir besoin de l'édifice pour sa propre programmation.

Louis-Riel, Taché, Lacerte et Précieux-Sang, des écoles à programme unique, seront transférées à la Division scolaire franco-manitobaine par les Divisions scolaires de Saint-Boniface et de Norwood.

OUVERTURE DU BUREAU RÉGIONAL URBAIN

Le Conseil régional urbain a un bureau depuis la deuxième semaine du mois de mai. Le bureau régional urbain est situé au Local 115 de la Maison franco-manitobaine *(383, boulevard Provencher)*.

Le Conseil a également embauché une secrétaire. Il s'agit de Michelle Koncz qui travaillera pour le Conseil régional urbain à temps partiel *(17 heures par semaine)*.

Le numéro de téléphone du Conseil régional urbain est le 231-5705.